

Près de 22 000 inscrits, plus de 570 000 entrées par an, pas loin de 110 000 prêts d'ouvrages : la bibliothèque Sainte-Barbe continue d'assurer, en 2016, sa mission de bibliothèque interuniversitaire largement ouverte à tous les étudiants de premier et deuxième cycles universitaires à Paris et en Île de France. L'année 2016 aura été marquée par des changements importants pour l'équipe : les postes de directeur et de directeur adjoint ont été renouvelés respectivement en juillet et septembre. Si la nouvelle direction a la volonté de poursuivre les actions engagées et de conforter une organisation qui a fait ses preuves, il est évident que le changement n'est pas neutre pour les personnels. Il convient de saluer ici l'accueil qui a été fait aux propositions de transformation ou d'évolution des services ou des modes d'organisation, propositions parfois anodines, parfois plus profondes, et qui toujours ont rencontré un écho intéressé, souvent favorable, prouvant à nouveau combien l'équipe de la bibliothèque Sainte-Barbe est dynamique et ouverte au changement.

Plusieurs dossiers ou projets importants ont été menés à bien pendant cette année : une première enquête de satisfaction auprès de notre public a permis de conforter les choix opérés depuis l'ouverture de la bibliothèque en termes de collections et de politique d'accueil, et a montré également des marges de progression possibles (collections en sciences et santé, horaires d'ouverture, nombre de places assises, etc.). L'attribution à la bibliothèque, en 2017, d'une des salles de lecture précédemment utilisée par la bibliothèque de la Sorbonne nous permet justement d'envisager une réponse à certaines de ces demandes dans un avenir relativement proche. À la fin de l'année 2016, un groupe de travail constitué pour préparer cette évolution de nos espaces et de nos services a donc abouti, dans cette perspective, à plusieurs propositions concrètes, qui seront mises en œuvres à partir de l'année 2017.

Deux autres projets importants ont pris forme en 2016 : la bibliothèque a rejoint ses consœurs de la Comue Sorbonne Paris Cité dans le projet national du Système de Gestion de Bibliothèque mutualisé (SGBm). L'enjeu est d'acquiescer pour 2018 un outil informatique de dernière génération, commun avec la bibliothèque Sainte-Geneviève en particulier. Car c'est là en effet le dernier point fort de cette année 2016 : le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'Université Sorbonne Nouvelle ont souhaité impulser de façon déterminée le projet de fusion ébauché depuis plusieurs années entre les deux bibliothèques interuniversitaires. Certes, beaucoup reste à faire, et si l'avenir commun avec notre voisine doit sous-tendre l'ensemble des réflexions et travaux que nous menons, je crois fermement que les projets ambitieux qui se forment à plus court terme pour le public de la seule bibliothèque Sainte-Barbe viendront le nourrir de leur dynamisme.

Ces défis ont en tout cas été relevés cette année par l'équipe de la bibliothèque, et je ne doute pas qu'ils le seront encore dans les années à venir.

Géraldine Moreaud

Directrice de la bibliothèque Sainte-Barbe



Sommaire

05 2016 : travaux menés / projets en cours

- 05 En quête de satisfaction
- 06 Le projet du rez-de-chaussée haut
- 07 Le SGBm
(Système de Gestion de Bibliothèque mutualisé)
- 07 Le rapprochement avec la bibliothèque Sainte-Geneviève

11 Les ressources

- 11 Les personnels
 - 11 Effectifs et mouvements de personnels
 - 14 La communication interne
 - 14 La formation continue des personnels
 - 15 La participation aux jurys de concours
- 15 Le budget
 - 17 Les recettes
 - 19 Les dépenses
 - 21 Chiffres clés de l'exercice 2016
- 21 L'informatique
 - 21 Le parc informatique
 - 21 Les actions menées en 2016
- 22 La gestion du bâtiment
 - 22 Gestion générale du site Sainte-Barbe
 - 23 Opérations et travaux à la bibliothèque Sainte-Barbe

25 Les ressources documentaires

- 25 La politique documentaire
 - 26 État des collections
 - 29 Les acquisitions
 - 31 Prêts annuels et taux de rotation
 - 32 Le désherbage
- 32 La gestion des collections
 - 32 Renouvellement du marché de fourniture de monographies
 - 33 Le signalement
 - 33 Le traitement matériel
- 34 La valorisation des collections
 - 35 Portail documentaire
 - 36 Bibliographies et tables de présentation
 - 37 Réseaux sociaux et lettre d'information

39 Les services au public

- 39 L'organisation du service public
- 40 L'accueil : référentiel Marianne, accueil téléphonique, mission handicap
- 41 La fréquentation
- 42 Les inscriptions
 - 42 Répartition des inscrits par établissements d'origine
 - 42 Répartition des inscrits par niveau d'étude
 - 43 Répartition des inscrits par discipline étudiée
- 44 L'usage des collections
 - 44 La répartition des prêts d'ouvrages par discipline
 - 45 La répartition des prêts d'ouvrages par discipline des emprunteurs
 - 46 La consultation sur place
 - 46 Le prêt des périodiques
 - 47 L'usage des ressources électroniques
- 47 Les services sur place
 - 47 Ordinateurs publics et Wifi
 - 47 Le prêt d'ordinateurs et d'Ipads
 - 48 Reprographie
- 48 La formation des usagers
- 49 L'action culturelle
- 50 La communication externe
 - 50 La communication sur place
 - 51 La communication en ligne

1. 2016 : travaux menés / projets en cours

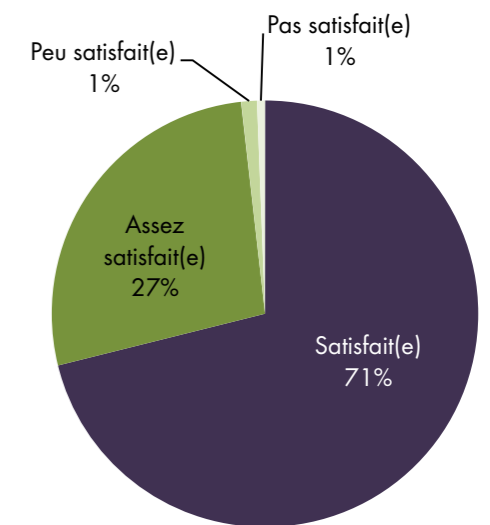
En quête de satisfaction

Pour la première fois depuis son ouverture au public en 2009, la bibliothèque a mené une enquête de satisfaction auprès de son public. Intitulée *En quête de satisfaction* et élaborée en interne par un groupe de travail, elle visait non seulement à mesurer le degré de satisfaction à l'égard de l'équipement actuel mais aussi à cerner les attentes et les besoins du public dans le cadre du projet d'ouverture d'une nouvelle salle au rez-de-chaussée haut à l'horizon 2017.

Cette enquête a rencontré un succès immédiat et a réuni en 13 jours de consultation, du 21 mars au 6 avril, 1702 réponses, dont 61 % en ligne et 39 % au format papier.

Le questionnaire comptait 49 questions regroupées en 10 rubriques : la bibliothèque et vous ; les horaires ; l'accueil et le renseignement ; les espaces ; les services ; l'offre documentaire ; l'action culturelle ; le projet ; vos remarques ; qui êtes-vous ?

Indice général de satisfaction



Si l'on peut se réjouir du taux de satisfaction obtenu, **98% des répondants se déclarant satisfaits ou assez satisfaits de la bibliothèque et de ses services**, quelques points demandent à être améliorés :

- les horaires d'ouverture : 34 % des répondants sont peu ou pas satisfaits des horaires actuels ; une ouverture le dimanche ou plus tardive serait particuliè-

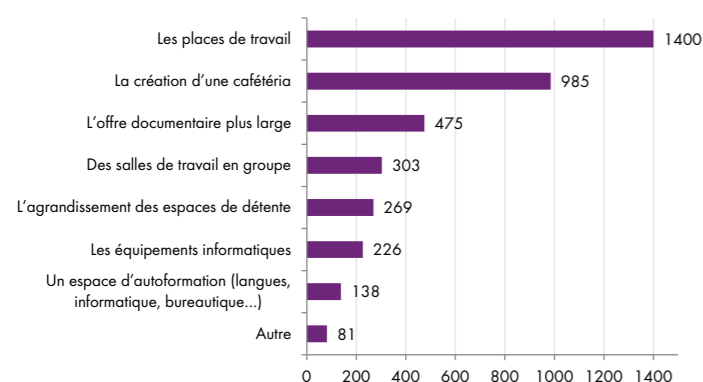
rement appréciée, en particulier en période d'examens ;

- d'autres éléments participant de l'accueil du public : le confort du hall d'accueil, l'éclairage et le niveau sonore dans certaines salles de lecture, la qualité du wifi, et évidemment le nombre de places assises disponibles.

Concernant **les collections de la bibliothèque**, plus de 80% des usagers ayant répondu à la question se déclarent satisfaits ou assez satisfaits. Le taux de satisfaction est moindre pour les revues et les ressources en ligne : une majorité des répondants n'utilise pas les ressources électroniques proposées par la bibliothèque car elle ne les connaît pas. Parmi les projets engagés en 2016 et qui seront poursuivis en 2017, le développement de la formation à la recherche documentaire en ligne et dans les bases de données auprès de nos usagers est une priorité. Par ailleurs, une réflexion sera engagée sur la faisabilité d'offrir un accès distant à nos ressources électroniques.

Enfin, l'enquête mettait l'accent sur le **projet d'ouverture d'une nouvelle salle de lecture**. Parmi les propositions plébiscitées par les répondants, deux items arrivent sans surprise en tête de liste : l'augmentation du nombre de places de travail et la création d'une cafétéria à l'intérieur de la bibliothèque. La proposition d'une offre documentaire plus large arrive en 3^e position, en particulier le développement de collections de médecine et de sciences exactes, mais également le renforcement de collections déjà présentes comme le droit, l'histoire et la géographie.

Quels services privilégier dans la nouvelle salle



Plusieurs éléments ressortant des réponses à l'enquête, en particulier des propositions faites librement par les répondants, nous ont permis de proposer dès la rentrée

2016-2017 quelques améliorations dans notre offre de services :

- allongement du temps de pause courte de 15 à 20 mn ;
- amélioration de l'éclairage dans une salle du 2^e étage ;
- autorisation des bouteilles d'eau fermées sur les tables.

D'autres actions suivront en 2017 :

- possibilité de prolonger les prêts ;
- remplacement des postes informatiques publics ;
- augmentation du nombre de salles de travail en groupe ;
- mise en place d'une boîte de retour des documents accessible en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

L'ouverture de la salle du rez-de-chaussée haut et le réaménagement de la salle du kiosque, prévus pour la rentrée universitaire 2017-2018, permettront d'accéder à trois demandes essentielles : **l'augmentation du nombre de places assises, la création d'un espace de restauration rapide, la création d'une collection pour les étudiants en médecine**.

Le projet du rez-de-chaussée haut

Inutilisée depuis le départ de la bibliothèque de la Sorbonne, la salle dite « du rez-de-chaussée haut » sera réaffectée à la bibliothèque Sainte-Barbe en 2017. Depuis septembre 2016, le responsable des services au public est chargé de coordonner le projet d'ouverture de cette salle, qui s'accompagne d'un projet de réorganisation de la salle du kiosque, et d'une réorganisation d'une partie des collections d'ouvrages présents dans les étages.

Un premier groupe de travail s'est réuni entre septembre et décembre 2016, et a fait des propositions d'aménagement à la direction de la bibliothèque. Plusieurs éléments ont été actés et permettront donc de poursuivre le travail en 2017 :

- installation d'un espace périodiques au fond de la salle avec un mobilier adapté (présentoir à pério-

diques) et un espace « cosy » (fauteuils, canapés etc.),

- déplacement des collections du kiosque, et de collections du 2^e étage (Sciences de l'éducation et Information Communication),
- création d'un fonds pour les étudiants en Première année commune aux études de santé (Paces) dans l'espace sous verrière, sur les rayonnages entourant la salle,
- installation d'une banque d'accueil ronde au milieu de la salle,
- installation de tables filantes sous les fenêtres donnant sur la cour (sur une partie de la longueur du mur), installation de tables de travail sous la verrière et dans les espaces non occupés par des collections, pour aboutir à une centaine de places de travail supplémentaires.

Dans le kiosque, les options suivantes sont retenues : maintien des collections de presse quotidienne et création d'un espace de lecture de la presse (en réutilisant les canapés déjà présents dans la salle), création d'un espace de restauration rapide et d'un espace modulable permettant la tenue d'événements culturels.

Le SGBm (Système de Gestion de Bibliothèque mutualisé)

La bibliothèque Sainte-Barbe a décidé en 2016 de rejoindre ses consœurs de la Comue Sorbonne Paris Cité dans le projet du SGBm porté par l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES). Depuis le milieu de l'année, la directrice participe aux réunions proposées aux directeurs soit par l'ABES, soit par le SCD de Paris Descartes, qui est site pilote. La responsable du département des ressources documentaires a été nommée cheffe de projet SGBm et assiste aux réunions des chefs de projets des établissements de la Comue. La bibliothécaire responsable du SIGB est associée au travail engagé dans ce cadre, ainsi que le responsable du service des périodiques et des ressources électroniques et l'administrateur de l'outil de découverte Primo.

L'objectif principal de cette intégration au projet national est l'adoption d'un système informatique de gestion de bibliothèque de dernière génération, apportant des

améliorations tant du point de vue de la gestion en interne des ressources papier et électroniques, que de l'accès des usagers au signalement de ces ressources et aux documents eux-mêmes.

L'autre objectif évident est la coopération avec les établissements membres de la Comue SPC, et particulièrement avec la bibliothèque Sainte-Geneviève : l'adoption d'un outil commun semble un préalable évident au rapprochement des deux bibliothèques. L'année 2017 sera cruciale dans l'avancement du projet SGBm : réunions des groupes de travail thématiques, rédaction du cahier des charges pour le marché subséquent à l'accord-cadre passé par l'ABES avec quatre fournisseurs, réflexion sur le portage et le financement du marché, etc. Le déploiement de la solution retenue devrait normalement intervenir en 2019.

Le rapprochement avec la bibliothèque Sainte-Geneviève

L'année 2016 a vu le projet de rapprochement avec la bibliothèque Sainte-Geneviève devenir plus réel, avec l'organisation de plusieurs réunions associant les directeurs des deux bibliothèques, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Chancellerie des Universités de Paris et l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. En mai 2016, cette dernière a été désignée par le Ministère pour piloter le projet.

Une réunion animée par le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle et la Directrice générale des services a rassemblé les deux équipes en juillet 2016. Les informations diffusées ont principalement porté sur le choix du statut pour le futur établissement fusionné : un groupement d'intérêt public (GIP) est préconisé par le Ministère et par l'Université, sur le modèle déjà connu de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (Bulac). Ce choix a été validé par les tutelles lors d'une réunion en novembre 2016, ainsi qu'un certain nombre d'éléments : création d'un comité de suivi, réflexion pour le choix d'une personnalité du monde universitaire qui porte le volet scientifique du projet, travaux à mener sur les aspects juridiques du futur GIP et sur ses conséquences quant à la situation des personnels.

La création d'un poste de chef de projet est demandée par les directeurs des deux bibliothèques, comme préalable à toute réflexion sur le projet scientifique, documentaire et architectural.





2. Les ressources

Les personnels

Effectifs et mouvements de personnels

Les effectifs

L'équipe de la bibliothèque compte en 2016 **44 personnels permanents** auxquels s'ajoutent 2 agents mis à disposition par l'Université Sorbonne Nouvelle et 28 moniteurs étudiants.

Le nombre d'ETP pourvus par des agents titulaires de la filière bibliothèque augmente (+1) par rapport à 2015. L'État a créé 3 postes de catégorie B sur 3 ans, à partir de 2015, pour accompagner le projet d'ouverture de la nouvelle salle de lecture du rez-de-chaussée haut : un poste de bibliothécaire assistant spécialisé (bibas) a donc été créé et pourvu par mutation en septembre 2016.

Le nombre et le pourcentage de personnels contractuels sur l'ensemble de l'équipe reste néanmoins important en 2016 - 17 personnels, soit 40% de

l'équipe -, la très grande majorité des agents contractuels de l'établissement étant sur budget propre, sans support permettant un pourvoi par mutation, concours ou titularisation.

La bibliothèque Sainte-Barbe est impliquée dans **une politique de résorption de la précarité et d'accompagnement dans l'emploi de ses agents contractuels**. En l'absence de support d'emploi de fonctionnaire, cette démarche se fait au bénéfice de l'agent, mais souvent au détriment de l'établissement. Pour un agent conservé sur poste à la suite de sa réussite au concours (et grâce à une transformation de poste de bibas en poste de magasinier), 3 agents contractuels ont quitté l'établissement (ou le quitteront en 2017) après leur réussite à un concours de la Ville de Paris.

En 2015, **un protocole portant sur la CDIisation des agents contractuels** bénéficiant de 6 ans d'ancienneté à l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a été signé entre la présidence et une majorité représentative des formations syndicales. **Ce protocole a permis la CDIisation de 6 personnels de catégorie B de la bibliothèque Sainte-Barbe en 2016 (et un personnel de catégorie C en 2017)**, ce qui apporte une stabili-



sation importante pour ces personnels et pour la bibliothèque. L'équilibre reste néanmoins fragile et cette situation pèse au quotidien sur l'équipe.

Personnels titulaires

Catégorie de personnel	Nombre de postes Etat	ETP présent au 31/12/2016
Personnels de bibliothèques	24	21,4
Catégorie A	10	8,6
Conservateurs	4	4
Bibliothécaire	6	4,6
Catégorie B	12	10,8
Bibliothécaire assistant spécialisé	12	10,8
Catégorie C	2	2
Magasinier	2	2
Personnels recherche et formation	2	1
Catégorie A	1	0
Ingénieur d'étude	1	0
Catégorie B	1	1
Technicien	1	1
Personnel administratif	1	0,6
Catégorie A	1	0,6
Attaché	1	0,6
Total titulaires	27	23

Personnels contractuels

Catégorie de personnel	Nombre de postes	ETP présent au 31/12/2016
Sur postes vacants	Sans objet	1,5
Catégorie A	Sans objet	0,5
Ingénieur d'étude	Sans objet	0,5
Catégorie B	Sans objet	1
Bibliothécaire assistant spécialisé	Sans objet	1
Sur budget propre	17	16,9
Catégorie A	2	2
Ingénieur d'étude	1	1
Assistant ingénieur	1	1
Catégorie B	12	11,9
Bibliothécaire assistant spécialisé	10	9,9
SAENES (*)	2	2
Catégorie C	3	3
Magasinier	3	3
Total contractuels	17	18,4

Total permanents (**)

Toutes catégories confondues	44	41,4
------------------------------	----	------

Moniteurs étudiants

Moniteurs étudiants	28	12
---------------------	----	----

Total général

Permanents et moniteurs étudiants	72	53,4
-----------------------------------	----	------

(*) dont 1 support BIBAS contractuel sur budget propre faisant fonction de SAENES (***) Ne sont pas comptabilisés dans le tableau ci-dessus : un ingénieur d'études mis à disposition par la Direction du patrimoine immobilier et de la logistique (DPIL) de l'Université Sorbonne Nouvelle, chargé du patrimoine immobilier, de la maintenance, de la logistique et de la coordination du site Sainte-Barbe ; une professeure agrégée (PRAG), mise à disposition par la Direction des études et de la vie universitaire (DEVU) depuis le 1^{er} septembre 2012, chargée des relations pédagogiques et documentaires avec les universités ; une professeure en dispositif PACD (poste adapté de courte durée), jusqu'en août 2016.

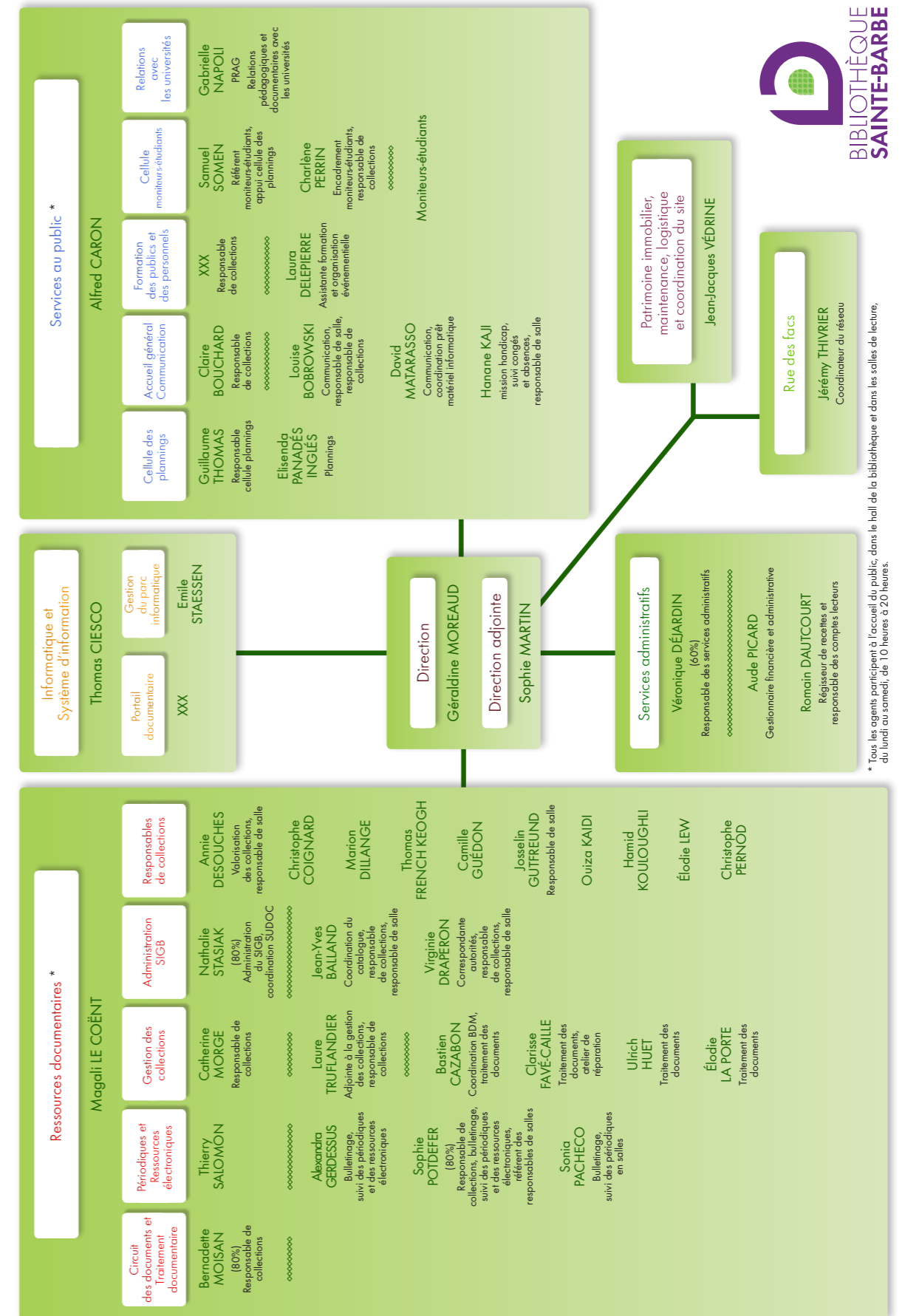
Les mouvements de personnels

L'année a été marquée par la vacance du poste de directeur adjoint pendant huit mois, la directrice adjointe ayant assuré l'intérim de la direction puis la direction jusqu'en avril 2016. Les deux postes (direction et direction adjointe) sont restés vacants pendant deux mois complets, la nouvelle directrice assurant une présence d'une journée par semaine seulement, en accord avec son établissement d'origine, avant sa prise de poste définitive le 1^{er} juillet 2016. La nouvelle directrice adjointe a été nommée au 1^{er} septembre 2016. Cette période a été particulièrement complexe pour l'ensemble de l'équipe, en particulier pour l'équipe de direction, dont il faut saluer ici l'implication.

Concernant les autres mouvements de personnels, on comptabilise en 2016 : deux congés maternité, cinq personnes à temps partiel, six départs de personnels contractuels ou titulaires (fin de contrats, mutation et réussites au concours), six arrivées (nouveaux contrats et mutations), six réussites aux concours ou examens professionnels.

L'organigramme au 1^{er} septembre 2016

ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-BARBE - 1^{ER} SEPTEMBRE 2016



* Tous les agents participent à l'accueil du public, dans le hall de la bibliothèque et dans les salles de lecture, du lundi au samedi, de 10 heures à 20 heures.



La communication interne

La communication interne est actuellement partagée entre la cellule communication de la bibliothèque et la direction de la bibliothèque.

Les activités de la **cellule communication** concernent plusieurs aspects :

- mise à jour des données du personnel : annuaires de l'intranet et du site internet (avec photo) ; création, mise à jour et mise en place de signatures électroniques pour la messagerie ; création d'un Google Agenda pour chaque permanent et transmission des informations pour son utilisation ; signalétique des bureaux ; mise à jour de l'organigramme,
- gestion de l'intranet de la bibliothèque (Barbuzz) : gestion générale de l'intranet, propositions d'évolution de l'arborescence, rédaction et mise à jour des articles ayant trait à l'accueil du public et aux règles de fonctionnement du service, formation des rédacteurs. Une nouvelle présentation de la page d'accueil et des actualités a été mise en œuvre en 2016.

Les montées de version de Joomla, CMS utilisé par la bibliothèque pour son site internet et son intranet, sont assez fréquentes et occasionnent souvent un travail important pour les équipes.

La directrice et la directrice adjointe de la bibliothèque, nouvellement nommées en 2016, souhaitent poursuivre la politique de communication mise en place par la précédente direction, en particulier l'organisation régulière de réunions par services ou groupes de travail et la diffusion sur l'intranet des comptes rendus de ces réunions à l'ensemble de l'équipe. Une réunion de service générale est également organisée deux ou trois fois par an. La responsable administrative veille également à transmettre aux agents toutes les informations dont elle dispose concernant la gestion de leur carrière.

Afin d'améliorer encore la diffusion de l'information et des décisions prises par l'équipe de direction, les réunions de direction hebdomadaires ont désormais un compte rendu rédigé par la directrice adjointe et également diffusé à l'équipe sur l'intranet.

La formation continue des personnels

Comme les années précédentes, la formation professionnelle continue des personnels est une fonction essentielle de la bibliothèque Sainte-Barbe.

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	PACD *	Moniteurs étudiants	Total
Formation professionnelle **						
Jours	98	156	63	66	36,5	419,5
Agents	16	26	6	1	21	70
Moyenne jours par agent	6	6	10,5	66	2	6
Préparation aux concours						
Jours	0,5	45,5	17,5	0	sans objet	63,5
Agents	1	10	2	0	sans objet	13
Moyenne jours par agent	0,5	4,5	9	0	sans objet	5
Total jours de formation 2016						483
Rappel 2015						373

* Préparation au diplôme d'université (DU) Techniques documentaires et médiation culturelle pour un professeur en PACD (poste adapté de courte durée).

** Formations internes et externes

Ces besoins de formation recouvrent bien sûr le développement de compétences liées à l'évolution des métiers des bibliothèques : informatique documentaire, évolution du catalogage et transition bibliographique, accueil et médiation, stratégie de communication, etc. Mais ils sont également induits par la structure de l'équipe de la bibliothèque.

Préparer aux concours et aux examens

Pour ses dix-sept contractuels en effet, la bibliothèque continue à mettre en œuvre une politique active de constitution d'un socle de compétences et d'accompagnement dans leur préparation aux concours et examens professionnels pour titularisation (loi Sauvadet) : veille ciblée, recommandations de révisions, aide à la rédaction des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP), entraînements internes aux épreuves d'admission. Quand ils réussissent les concours, de nouveaux contractuels sont recrutés, pour lesquels, s'ils le souhaitent, le même travail d'accompagnement est fait. Six personnes ont réussi des concours ou examens professionnels en 2016 sur les douze qui les

ont présentés : une le concours interne de bibliothécaire (État, catégorie A), une le concours de bibliothécaire assistant spécialisé (Ville de Paris, catégorie B), une l'examen professionnel de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle (État, catégorie B), deux le concours de magasinier (Ville de Paris, catégorie C), une le recrutement sans concours de magasinier titulaire (État, catégorie C).

Former les formateurs

Le service de formation aux usagers s'est développé sous la forme d'ateliers de recherche documentaire ou de rendez-vous individuel : il nécessite de former les formateurs. Pour ce faire, un cycle de formation interne sur les bases de données et sur le logiciel Zotero a été mis en place. Nécessaire pour tous les personnels, qui sont susceptibles de répondre à des questions de recherche dans les bases en service public, il constitue un socle de connaissance à partir duquel les formateurs volontaires peuvent construire leurs supports de formation. Ce cycle interne a pris la forme d'ateliers pour lesquels les participants avaient proposé eux-mêmes des exercices de recherche. Quinze agents ont suivi une formation aux bases de données, seize au logiciel Zotero. Ce cycle s'inscrit dans une pratique courante d'organisation de formations internes : formation des nouveaux arrivants, des nouveaux acquéreurs, formations à la sécurité du bâtiment, etc.

Accueillir les lecteurs étrangers

Onze personnes de la bibliothèque se sont exercées à l'anglais bibliothéconomique pendant deux jours, à la bibliothèque : révision de vocabulaire, exercices, mises en situation, tout a été fait pour que chacun, quel que soit son niveau de base, se sente à l'aise et puisse inscrire et renseigner un lecteur étranger anglophone. À la suite de ce stage, le formateur a proposé un lexique qui est à la disposition de toute personne en service public sur l'intranet. Cette formation répond au souhait de la bibliothèque de toujours améliorer et interroger ses pratiques d'accueil de tous les publics.

La formation, facteur de rapprochement entre les équipes de la BSB et de la BSG

Si dans quelques années l'équipe de la bibliothèque Sainte-Barbe et celle de la

bibliothèque Sainte-Geneviève ne devront plus en former qu'une seule, le moins qu'on puisse dire est qu'on aura rarement vu des équipes aux compétences aussi complémentaires. Un cycle de formations aux collections anciennes a donc été mis en place dans le dernier trimestre de l'année 2016 en lien avec la correspondante formation de cette bibliothèque. Deux personnes de la bibliothèque Sainte-Barbe y ont assisté en 2016 avec leurs collègues de Sainte-Geneviève. Ce cycle se poursuivra tout au long du premier semestre 2017 et prévoit déjà une dizaine d'inscrits. Ces formations ciblées permettent également de découvrir un environnement de travail différent. Elles complètent la politique de visites de bibliothèques effectuées cette année (quatre agents pour la bibliothèque Sainte-Geneviève, un pour la bibliothèque de Sciences Po, un pour la bibliothèque de l'ESPE de Paris).

La participation aux jurys de concours

Quatre agents de la bibliothèque ont participé en 2016 à des jurys de concours ou de recrutement direct : recrutement sans concours de magasiniers, jury du concours national de bibliothécaires assistants spécialisés de classe supérieure et jury du concours national de bibliothécaires.

Le budget

La bibliothèque a pu ouvrir au public en 2009 grâce à une subvention ministérielle permettant provisoirement de financer le recrutement temporaire de contractuels et avec pour perspective la définition d'un modèle pérenne lors de la négociation du contrat 2009-2012. Cependant ni le contrat quadriennal, ni les universités cocontractantes n'ont doté la bibliothèque en moyens humains et financiers supplémentaires, nécessaires du fait de son passage en mode opérationnel.

En 2010, le ministère a créé 4 postes de titulaires. Il alloue, depuis 2011, des crédits d'actions spécifiques supplémentaires à hauteur de 250 000€ annuels.

Afin de permettre l'ouverture au public de la salle de lecture du rez-de-chaussée haut laissée vacante après

le départ de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, l'État s'est engagé à créer trois postes de catégorie B de la filière bibliothèque sur trois ans, entre 2015 et 2017.

Ces efforts, bien que non négligeables, ne permettent toutefois pas de couvrir les frais de fonctionnement de la bibliothèque.

La subvention du ministère pour charge de service public s'élève en 2016 à **1 263 000€**. La rémunération des contractuels sur budget propre (près de **778 000€**) représente 62 % de cette subvention. Cette proportion est stable par rapport à 2015 (où elle était de 64%). Il reste donc **485 000€** pour assurer le fonctionnement de la bibliothèque, hors charges salariales.

La perception des droits de bibliothèque de la part des universités cocontractantes (Paris 1, 2, 3 et 4) est artificiellement en forte hausse en 2016 (150 968€ recettés en 2016, contre 36 173€ en 2015) : 2 universités sur 4 n'ont pas versé de droits en 2015 et la régularisation s'est faite sur l'exercice 2016. La participation de ces universités, fixée à 4% dans la convention de constitution de la bibliothèque, n'a pas été réévaluée depuis. **Elle s'élève à environ 95 000€ annuels.**

La subvention de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est stable : **323 548€** en 2016 comme en 2015. Elle reste nécessaire pour mener à bien l'ensemble des activités de la bibliothèque et pour gérer le coût des charges d'exploitation du bâtiment, qui n'a pas été pris en compte dans la construction initiale du budget de la bibliothèque.

Le montant des charges dues à la Chancellerie des universités représente en effet 30% du budget prévisionnel de fonctionnement de la bibliothèque. Il est particulièrement difficile d'évaluer de manière fine les dépenses liées à la gestion du bâtiment, ce qui ne facilite pas la réalisation du budget prévisionnel. Ainsi, cette dépense augmente en théorie chaque année, en particulier du fait de l'application du plan Vigipirate : **457 000€ provisionnés en 2016, contre 430 000€ en 2015, 400 000€ en 2014.** Mais le réel dépensé, suite à la régularisation des charges, est finalement en baisse en 2016 : 366 157€.

Au final, en 2016, 3 415 173,47€ ont été dépensés contre 3 491 586,17€ de recettes (hors neutra-

lisation de la dotation relative aux amortissements du patrimoine), soit un résultat positif de 47 911€. Rappel 2015 : 4 136 811€ dépensés contre 4 022 593€ recettés, soit un résultat négatif de 114 218€.

Le différentiel notable par rapport à l'exercice 2015 provient notamment de la disparition de la comptabilité budgétaire des opérations liées aux amortissements : la dotation aux amortissements (694 878,33€ de charges) et la neutralisation des amortissements relatifs au patrimoine (670 811,25€ de produits) sont consignés, à compter de 2016, en comptabilité générale.

Si le compte financier 2016 affiche un résultat positif de 47 911€, certains éléments marquants relatifs à la réalisation du budget 2016 autorisent une lecture contrastée de cet excédent apparent. En effet, des régularisations de l'exercice 2015 effectuées en 2016, des régularisations à opérer pour 2017 viennent éclairer le décalage entre un prévisionnel largement déficitaire et un exécuté légèrement positif :

Recettes

- Le reversement des droits de bibliothèque dus au titre de 2015 par l'université Paris Panthéon Sorbonne (38 116,72€) et Paris Sorbonne (19 894,36€) a été comptabilisé en 2016 ;
- Une erreur d'attribution de 14 041€ relative à la régularisation des charges de la Chancellerie augmente à la marge et de façon artificielle les recettes 2016 ;
- Le budget rectificatif numéro deux a validé une réaffectation de 80 000€ dégagés sur le budget de la bibliothèque Sainte-Barbe au bénéfice de l'université Sorbonne nouvelle-Paris 3, par une sous-exécution de la masse salariale État liée à des vacances de poste. Cette réaffectation s'est traduite par une reprise de crédits par l'université, et non par l'émission simultanée d'une réduction de recettes par la bibliothèque, d'un mandat au bénéfice de l'université et d'un titre de recette par l'université qui auraient permis aux recettes saisies en 2016 de refléter ce mouvement.
- Les recettes issues de la régularisation des charges dues à la chancellerie, parfois importantes (91 383€ au titre de l'année 2016), sont difficilement mobilisables : en effet, arrêtées au terme de l'exercice, celles-ci retombent dans le fonds de

roulement en cas de résultat positif ou atténuent le déficit en cas de résultat négatif.

Dépenses

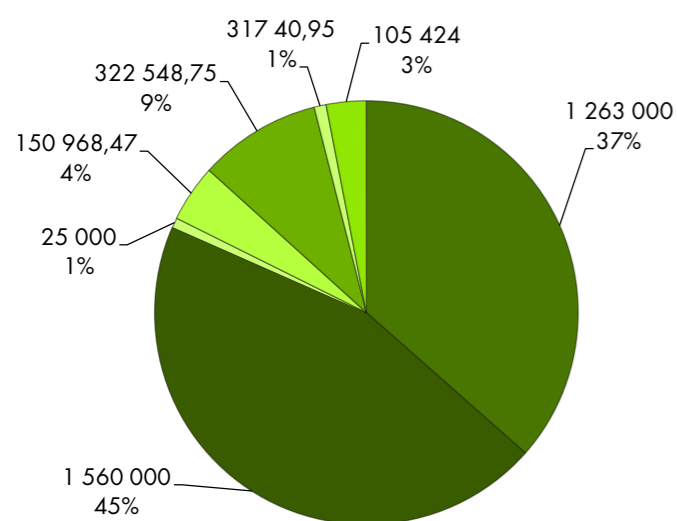
- Les derniers mandats de l'année 2016 (141 604,52€) n'ont pas été pris en compte sur l'exercice 2016 du fait d'un blocage logiciel dû au changement d'outil de gestion informatique de l'Université ;
- Le quatrième trimestre des charges dues à la chancellerie au titre de l'année 2015 (47 326€, déduction de la régularisation des charges de l'année 2015) a été payé en 2016, malgré son inscription comme charge à payer.

Au vu de ces éléments, l'exercice 2016 apparaît déficitaire (- 198 391,88€) et la question de la redéfinition du modèle économique de la bibliothèque reste entière.

Les recettes

	Budget prévisionnel 2016	BR1	BR2	Recettes après BR1 et BR2	2016	2015
Subvention pour charges de service public - Dotation MESR	1 013 000,00			1 013 000,00	1 013 000,00	1 013 000,00
Subventions pérennes - MESR	150 000,00			150 000,00	150 000,00	150 000,00
Subvention pérenne à compter de 2011 - Participation aux frais de maintenance / MESR	100 000,00			100 000,00	100 000,00	100 000,00
Masse salariale agents titulaires	1 560 000,00		-80 000,00	1 480 000,00	1 560 000,00	1 601 595,00
Subvention Conseil régional (moniteurs étudiants)	25 000,00			25 000,00	25 000,00	25 000,00
Participation de Paris 3 (inclut remontée chômage)	322 548,75			322 548,75	322 548,75	323 548,75
Droits de bibliothèque universités cocontractantes et inscriptions payantes	95 000,00			95 000,00	150 968,47	36 173,04
Ressources propres :				0,00		
Régie de recettes (remplacement de cartes de lecteur, remboursement d'ouvrages)	17 000,00			17 000,00	16 242,29	15 224,52
Chèque-déjeuner	7 000,00			7 000,00	5 470,50	1 975,00
Redevance copieurs	1 200,00			1 200,00	597,32	728,64
Redevance distributeurs boissons et friandises	11 000,00			11 000,00	7 369,46	8 987,10
Redevance bouchons d'oreilles	250,00			250,00	0,00	50,80
Divers				0,00	2 061,38	410,10
Produit de gestion (provision, régularisation)				0,00		42 727,87
Régularisation charges chancellerie	34 000,00			34 000,00	105 424,00	0,00
Neutralisation dotation aux amortissements	670 811,25			670 811,25	0,00	670 811,25
Rue des Facs		38 585,00	-4 310,00	34 275,00	32 904,00	33 960,00
Total	4 006 810,00				3 491 586,17	4 024 192,07
Prélèvement sur fonds de roulement	400 000				0,00	

Origine des recettes titrées 2016
(hors Rue des Facs et hors neutralisation aux amortissements)

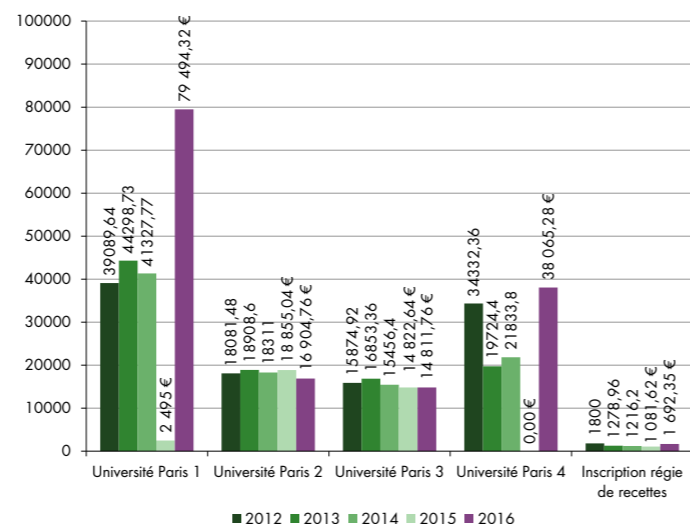


- MESR : subvention pour charge de service public
- MESR : masse salariale
- Collectivité territoriale
- Reversements des cocontractantes (et frais d'inscription)
- Participation de l'Université de rattachement
- Ressources propres : redevance et régie de recettes
- Régularisations charges Chancellerie

Cette répartition est relativement stable par rapport à 2015 : le pourcentage de masse salariale est en baisse, l'Université de rattachement ayant prélevé la somme de 80 000€ en cours d'année, somme dont on pouvait prévoir qu'elle ne serait pas dépensée en raison de nombreuses vacances de poste en 2016.

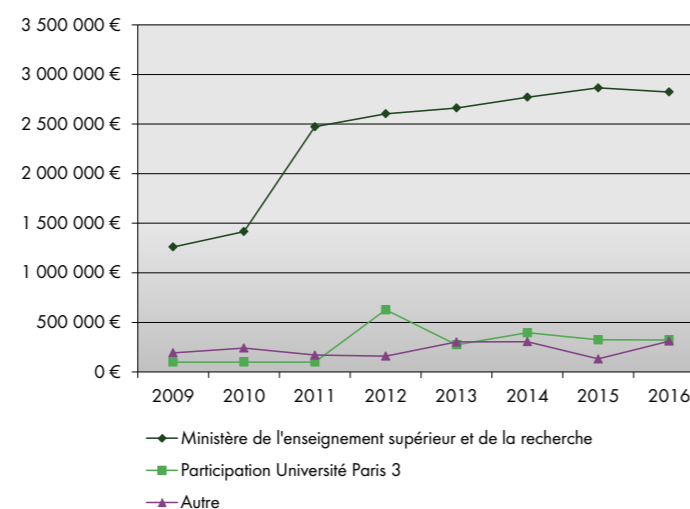
Les régularisations de charges de la Chancellerie ont été très élevées, comme cela a déjà été indiqué dans l'introduction à ce chapitre sur le budget.

Évolution du reversement des cocontractantes de 2012 à 2016



Comme on l'a déjà noté, ont été versés en 2016 des montants relevant de 2015. La participation des Universités cocontractantes reste faible (4% des droits de bibliothèque) et ce pourcentage n'a pas été revu depuis l'ouverture de la bibliothèque en 2009.

Évolution de l'origine des financements de 2009 à 2016
(recettes titrées, hors neutralisation des amortissements liés au patrimoine, hors Rue des facs)



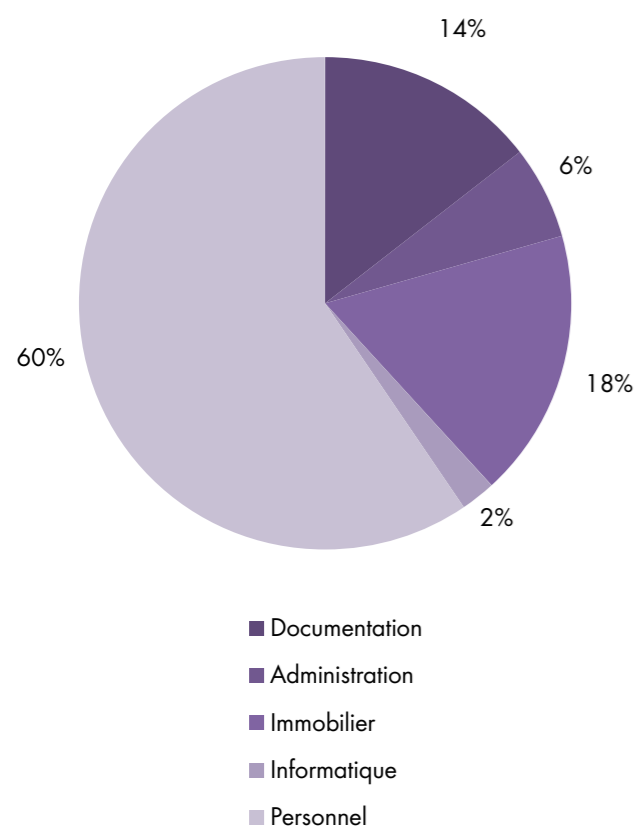
Les dépenses

— Exercice 2016

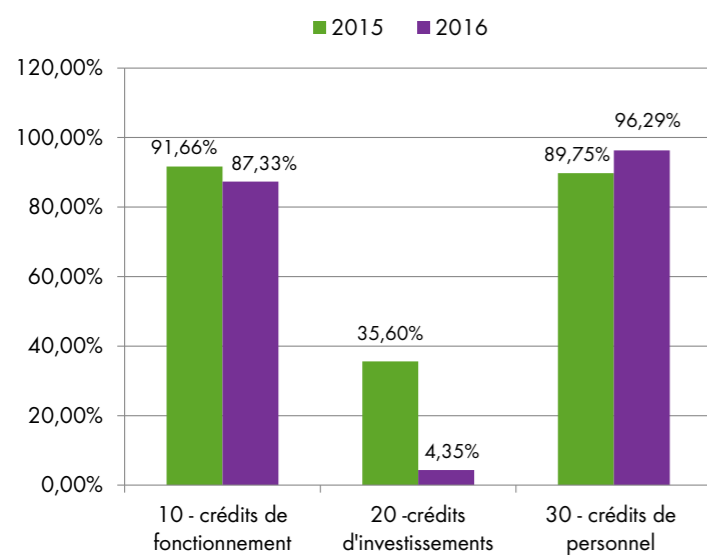
Tableau de l'exercice 2016

Intitulé des crédits	Ligne budgétaire	Type de crédits	Crédits ouverts	Crédits dépensés	Taux d'exécution 2016	Taux d'exécution 2015
DOCUMENTATION						
D - ABONPER	ABONNEMENTS AUX PERIODIQUES	10	48 246,30€	42 844,25€	88,80%	89,96%
D - DOC ELEC	DOCUMENTATION ELECTRONIQUE	10	113 790,42€	113 790,42€	100,00%	89,36%
D - DOCU	ACHAT DOCUMENTS	10	272 828,74€	206 123,15€	75,55%	80,83%
D - RELIURE	CONSERVATION: RELIURE	10	60 943,00€	62 111,46€	101,92%	90,59%
D - SUDOC	CATALOGAGE (SUDOC)	10	10 107,25€	10 107,25€	100,00%	99,99%
SOUS TOTAL			505 915,71€	434 976,53€	85,98%	85,44%
ADMINISTRATION						
A - ACTION	ACTION CULTURELLE	10	6 500,00€	3 884,54€	59,76%	
A - COMM	COMMUNICATION	10	6 031,49€	4 979,09€	82,55%	89,73%
A - FORMAT	FORMATION	10	5 278,51€	2 463,75€	46,68%	10,47%
A - FOURNI	FOURNITURES PETIT MATERIEL ET MOBILIER	10	53 080,00€	46 670,45€	87,92%	57,77%
A - FOURNI	FOURNITURES PETIT MATERIEL ET MOBILIER	20	17 000,00€	7 734,00€	45,49%	0,00%
A - GESTION	FRAIS DE GESTION	10	66 454,75€	66 454,75€	100,00%	99,53%
A - LOGI PRESTA	LOGISTIQUE ET PRESTATIONS DE SERVICE	10	13 200,00€	9 235,35€	69,96%	84,33%
A - MISSIONS	MISSIONS	10	7 490,00€	4 040,36€	53,94%	40,07%
A - RECEPT	RECEPTION	10	2 300,00€	2 222,15€	96,62%	68,76%
SOUS TOTAL			177 334,75€	147 684,44€	83,28%	68,51%
IMMOBILIER						
T - CHANCEL	CHARGES ANNUELLES CHANCELLERIE	10	504 866,00€	504 866,00€	100,00%	100,00%
T - LOGI BAT	LOGISTIQUE BATIMENT (DONT PRESTATIONS AGENTS DE SURETE)	10	138 000,00€	83 781,13€	60,71%	81,17%
T - TRAV BAT	TRAVAUX BATIMENT	20	172 000,00€	0,00€	0,00%	0,00%
SOUS TOTAL			814 866,00€	588 647,13€	72,24%	95,46%
INFORMATIQUE						
I - MAINT INFO	MAINTENANCE INFORMATIQUE	10	58 072,54€	34 170,27€	58,84%	23,17%
I - MAT INFO	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE ET AUDIOVISUEL	20	51 000,00€	2 703,06€	5,30%	87,02%
I - PRESTA INFO	PRESTATIONS DE SERVICES INFORMATIQUES	10	5 000,00€	362,40€	7,25%	45,78%
SOUS TOTAL			114 072,54€	37 235,73€	32,64%	77,51%
MASSE SALARIALE						
P - CHOMAGE	CHOMAGE	30	5 780,29€	5 780,29€	100,00%	84,81%
P - RESTO	RESTAURANT ADMINISTRATIF / CHEQUES RESTAURANT	30	29 500,00€	23 424,56€	79,41%	82,67%
P - 10B	MASSE SALARIALE CONTRACTUELS	30	481 094,00€	480 768,70€	99,93%	95,90%
P - 12B	MASSE SALARIALE AGENTS TITULAIRES	30	1 474 628,93€	1 426 001,73€	96,70%	89,69%
P - 12V	MASSE SALARIALE MONITEURS-ETUDIANTS (INCLUS EX PRL)	30	266 856,00€	237 030,98€	88,82%	79,89%
SOUS TOTAL			2 257 859,22€	2 173 006,26€	96,24%	89,66%
RUE DES FACs						
R - RUE DES FACs	RUE DES FACs	10	2 275,00€	2 195,60€	96,51%	98,96%
R - RUE DES FACs	RUE DES FACs	30	31 427,78€	31 427,78€	100,00%	97,55%
SOUS TOTAL			33 702,78€	33 623,38€	99,76%	97,63%
DAP						
A - DAP	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	10	0,00€	-	-	98,80%
SOUS TOTAL			0,00€	-	-	98,80%
TOTAL			3 903 751,00€	3 415 173,47€	87,48%	89,55%

Répartition du budget prévisionnel 2016 par pôles de dépenses



Taux d'exécution du budget par type de crédit tableau comparatif entre 2015 et 2016



L'exécution des dépenses d'investissement, perfectible, a plusieurs explications :

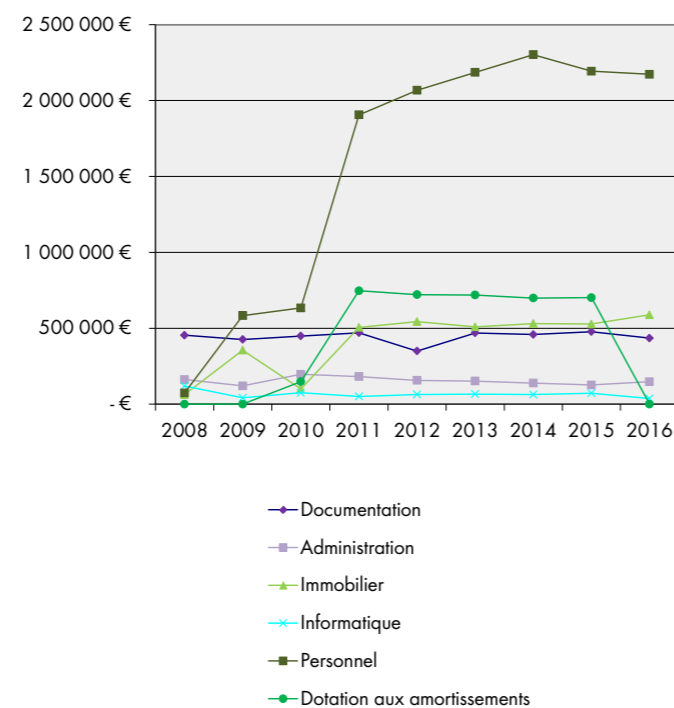
- le report des travaux sur les fenêtres du bâtiment ;

- le conditionnement d'une partie des dépenses d'investissement à la réponse à un appel à projet UNPIaF ;
- la non prise en compte des derniers mandats de 2016, du fait de difficultés logicielles liées au changement de système d'information financier, qui comprenaient notamment l'achat de nouveaux postes publics informatiques à hauteur de 34 560€.

En fonctionnement, 107 044,52€ n'ont également pas été payés au titre de 2016, parmi lesquels les dernières factures d'achat d'ouvrages pour un montant de 43 095,14€, de maintenance de logiciels informatiques pour un montant de 23 902,27€ ou de gardiennage pour un montant de 22 901,19€.

Le taux d'exécution des crédits de personnel est en revanche en progression par rapport à 2015 et est lié à un réajustement des crédits lors du budget rectificatif n°2 (sous-exécution du fait notamment des vacances de poste).

Évolution des dépenses (exécution) de 2008 à 2016



Chiffres clés de l'exercice 2016

- **Résultat de l'exercice 2016 : + 47 911,00€**

Rappel de l'exercice 2015 : - 80 576,40€

- **Capacité d'autofinancement + 71 978,00€**

Rappel 2015 - 49 940,18€

Rappel 2014 + 2 144,57€

Rappel 2013 - 106 893,14€

Rappel 2012 + 251 168,00€

Rappel 2011 - 363 312,00€

- **Fonds de roulement à la fin de l'exercice 2016 :**

1 496 862,00€

Rappel 2015 1 387 409,28€

Rappel 2014 1 469 392,95€

Rappel 2013 1 489 991,00€

L'informatique

L'organigramme de la bibliothèque Sainte-Barbe comporte une cellule informatique et système d'information, composée de trois agents :

- un ingénieur d'études contractuel responsable du service, en charge de l'administration des serveurs (Windows et Linux), du développement d'applications et d'aide à la gestion du parc ;
- un assistant ingénieur contractuel en charge de la gestion du parc informatique et de la maintenance physique et logicielle sur les postes professionnels et publics ;
- un ingénieur d'études titulaire exerçant à 50% à la bibliothèque Sainte-Barbe (mutualisé avec la Direction des Bibliothèques Universitaires de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3), en charge des logiciels documentaires mutualisés et des portails documentaires des deux établissements.

Le poste d'ingénieur d'études a été vacant pendant 3 mois, à la suite du départ du titulaire et avant remplacement par un personnel contractuel.

Le parc informatique

Nombre de postes	Types de poste
Postes professionnels	76 postes répartis entre les bureaux et espaces publics (banques d'accueil, contrôle d'accès, automates de prêt-retour, postes pour déficients visuels)
PC portables en prêt	30
PC portables (salle de formation, salle de réunion)	15
Serveurs	10
Clients légers publics	145
Tableau numérique interactif	1
Ipads/Mac Book	10 Ipad, 1 Mac Book
Imprimantes publiques	7
Imprimantes professionnelles	15

Les actions menées en 2016

Intervention et maintenance matérielle et logicielle

- refonte du système de gestion des Ipads ;
- modification sur le contrôleur Wifi afin d'améliorer son réseau ;
- accueil de l'IRHT-CNRS et du Collège de France dans les espaces du site Sainte-Barbe, aide à leur installation et aux paramétrages réseaux de leurs appareils. Hébergement d'un serveur du CNRS ;
- diminution du nombre de clients légers afin d'améliorer les performances serveurs.

Renouvellement et installations des matériels

- campagne de mise en place d'onduleur pour sécuriser l'installation réseaux ;
- renouvellement des imprimantes professionnelles en cours (unification des modèles pour une meilleure gestion des consommables) ;

Projets engagés en 2016 et à poursuivre en 2017

- étude sur le remplacement des clients légers : déploiement de la solution prévue en 2017 ;
- refonte des postes pour déficients visuels ;
- renouvellement des PC portables de prêt ;
- réorganisation des fichiers communs du personnel ;
- ajout d'une connexion fibre optique entre la bibliothèque Sainte-Barbe et la bibliothèque Sainte-Genève.

Travaux mutualisés entre la bibliothèque Sainte-Geneviève et la bibliothèque Sainte-Barbe

Les services informatiques des deux établissements préparent un raccordement de leurs réseaux via une liaison fibre optique entre leurs bâtiments. Cela afin de :

- partager des ressources et des services,
- mettre en place des systèmes de sauvegardes croisées,
- unifier à terme le réseau Wifi mis à disposition des étudiants.

La gestion du bâtiment

Gestion générale du site Sainte-Barbe

Les terrains et le bâtiment du site Sainte-Barbe sont la propriété de la Chancellerie des Universités de Paris. Les bâtiments sont affectés à l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 pour les espaces dévolus à la bibliothèque Sainte-Barbe par convention de mise à disposition.

D'autres institutions sont installées sur le site : Université Paris 1 pour l'Institut Tunc, Université Paris 2 pour l'Institut de droit, la bibliothèque de l'École Pratique des Hautes Etudes depuis 2012, le consortium Couperin depuis 2014, la bibliothèque byzantine du Collège de France et les bibliothèques des sections arabe et grecque & Orient chrétien de l'IRHT (CNRS) depuis 2016.

La Chancellerie assure la sécurité générale du site et passe les contrats, marchés et commandes nécessaires au fonctionnement et à son entretien. Les dépenses dans leur totalité sont prises en charge sur son budget, et sont ensuite réparties entre les occupants au prorata des surfaces et des volumes occupés (47,84 % des surfaces et 51,18 % des volumes pour la bibliothèque Sainte-Barbe).

Évolution des charges payées par la bibliothèque à la Chancellerie, en valeur absolue (différence entre appel de fonds et réajustement) :

Charges 2008	253 664 €
Charges 2009	394 800 €
Charges 2010	393 895 €
Charges 2011	418 360 €
Charges 2012	371 366 €
Charges 2013	384 265 €
Charges 2014	332 268 €
Charges 2015	380 932 €
Charges 2016	366 157 €

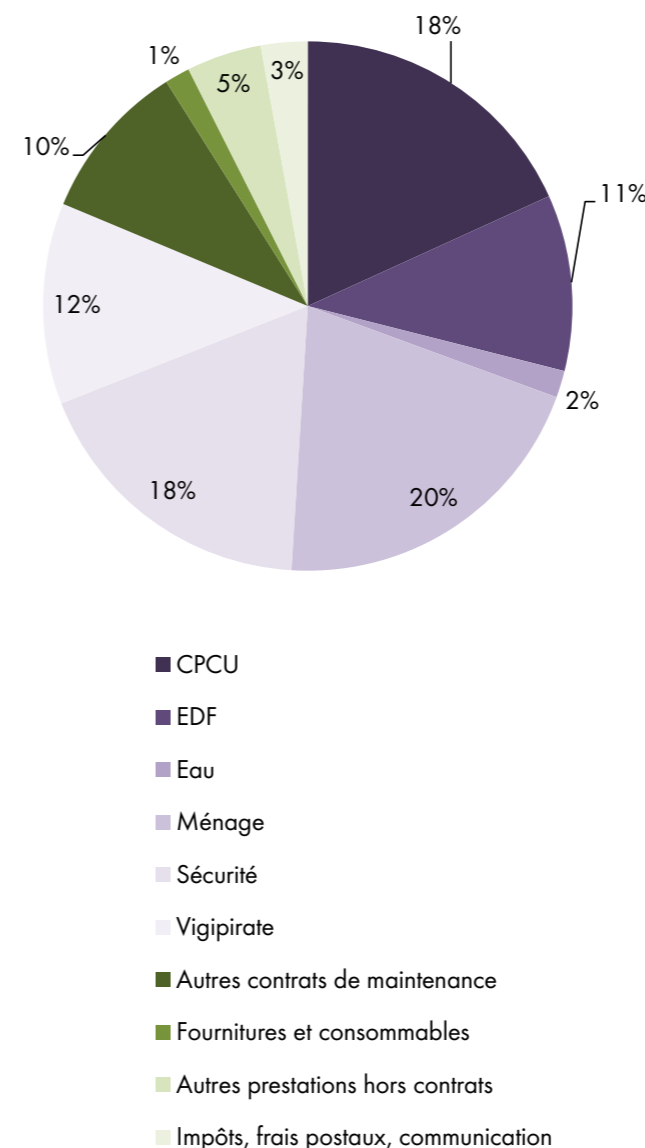
Un ingénieur d'études, mis à disposition par l'Université Sorbonne nouvelle, est en charge du patrimoine immobilier, de la maintenance et de la logistique de la bibliothèque ainsi que de la coordination des travaux pour tous les occupants du site.

Ses tâches principales sont les suivantes :

- l'élaboration et le suivi des marchés extérieurs de maintenance et d'entretien courant pour le compte de la chancellerie des universités (22 marchés en cours) ;
- l'encadrement des sociétés prestataires de service pour la maintenance, l'entretien et la sécurité ;
- la commande et la coordination des travaux nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment ;
- le respect des moyens et des procédures de contrôle garantissant la sécurité et la sûreté des personnes et des biens.

La Chancellerie des Universités reverse à la bibliothèque Sainte-Barbe, à compter du 1^{er} janvier 2013, la moitié de la masse salariale de l'ingénieur patrimoine, afin de tenir compte du rôle de coordinateur qu'il assure pour l'ensemble du site.

Pour l'année 2016, les charges de la Chancellerie pour l'ensemble du site s'élèvent à 879 92 € (contre 918 20 € en 2015) et sont réparties de la manière suivante :



Opérations et travaux à la bibliothèque Sainte-Barbe

De nombreux travaux sont effectués tout au long de l'année pour maintenir le bâtiment dans un état de fonctionnement satisfaisant, en particulier les espaces accueillant du public. Lorsque ces interventions concernent uniquement la bibliothèque, elles sont financées sur son budget propre. En 2016, une part importante de ces travaux a concerné les espaces internes : le bureau des magasiniers, situé au rez-de-chaussée bas, a été entièrement réaménagé, ainsi que les couloirs y menant. La moquette a été remplacée par du PVC afin d'améliorer la circulation des chariots d'ouvrages et de faciliter l'entretien du sol. Le mobilier a été remplacé pour améliorer l'ergonomie du bureau et les conditions de travail des personnels.

Comme chaque année, un certain nombre de dalles de moquette des espaces public est changé. Des travaux d'amélioration de l'éclairage au 2^e étage, dans la salle Arts, ont également été entrepris en 2016 (mais seront financés sur 2017). Enfin, des travaux électriques ont été engagés dans un espace photocopieurs en prévision de la réorganisation du service en 2017 (regroupement dans un seul espace des appareils de reprographie).

L'ensemble de ces opérations a coûté environ 15 000 €.



3. Les ressources documentaires

La politique documentaire

La politique documentaire de la bibliothèque a continué d'évoluer au cours de l'année 2016, avec des modifications importantes et des infléchissements liés à l'évaluation permanente des collections en fonction des besoins de ses publics.

En effet, si les collections de la bibliothèque recouvrent les lettres, les sciences humaines et sociales ainsi que le droit, 9% des lecteurs inscrits en 2016 sont des étudiants de médecine. L'enquête de satisfaction menée en avril 2016 a recueilli leur souhait de disposer d'une collection liée à leurs études. La réattribution de la salle du rez-de-chaussée haut a permis de mettre en œuvre le projet de la création, pour la rentrée universitaire 2017, d'un fonds de 2000 à 2500 volumes à destination des étudiants de la première année commune aux études de santé (PACES). Il sera situé dans la salle de la verrière au rez-de-chaussée haut. Il sera constitué sur 2 ans, avec un budget de

23 500€ la première année et un budget complémentaire en 2017-2018.

Ce fonds couvre les disciplines étudiées dans les programmes nationaux de l'UE1 à l'UE7 ainsi que les ouvrages de préparation aux concours de fin de 1^{ère} année. Les programmes des UE spécialisées variant selon les établissements, seront acquis également les ouvrages concernant la maïeutique, l'odontologie et la pharmacie.

Cette modification de la politique documentaire a été approuvée lors du Conseil de la bibliothèque de novembre 2016.

L'ouverture de la nouvelle salle du rez-de-chaussée haut a permis également de lancer dès 2016 une réflexion sur un redéploiement des collections de sciences humaines et sociales situées au 2^e étage et particulièrement à l'étroit. La décision a été prise de déplacer les fonds d'information-communication et de sciences de l'éducation dans la nouvelle salle afin de donner plus d'espace aux fonds d'histoire,

de religion, de philosophie et de géographie, tous sous-dimensionnés. Le fonds de psychologie, relativement peu utilisé, perd en revanche 15 mètres linéaires et celui de sociologie-ethnologie dont le volume était suffisant, perd également 5 mètres. Enfin les fonds d'histoire et de géographie sont rapprochés dans la même aile pour une plus grande cohérence dans la cotation et l'utilisation par le public.

Les fonds d'ouvrages du « Kiosque » devant également être transférés dans la salle du rez-de-chaussée haut, la politique qui leur était appliquée a été revue :

- les collections encyclopédiques ont été recentrées sur les trois collections principales : Que sais-je ?, 128 et Repères, toujours acquises dans leur intégralité ;
- les ouvrages de la collection Bouquins et de la collection Pochothèque seront désormais acquis uniquement s'ils ont une portée véritablement large et encyclopédique : sont exclues les œuvres partielles ou complètes d'un auteur, les monographies sur un lieu, etc. ;
- la collection « Université de tous les savoirs », arrêtée depuis plusieurs années, sera désherbée ;
- la collection « Licence » (Presses universitaires de France), arrêtée depuis 2014, sera réévaluée et répartie entre les différentes disciplines.

L'année 2016 a également permis de faire une révision importante du « dictionnaire des cotes » afin de préciser le classement de certaines thématiques et de supprimer des incohérences ou des cotes quasi inutilisées.

Enfin le travail sur les corpus a été poursuivi dans les différentes disciplines avec la suppression de certains auteurs et de nouvelles entrées. Le corpus de philosophie a été créé : il compte actuellement 270 philosophes. Il a été enrichi de nombreuses informations : enseignement dans les programmes universitaires, école philosophique, nombre d'œuvres et nombre d'études sur le philosophe.

État des collections

Monographies

Les collections de la bibliothèque sont constituées au 31 décembre 2016 de 146 883 volumes pour 117 908 titres, répartis en 5 domaines :

- Lettres et langues : allemand, anglais, espagnol, grec, italien, latin, linguistique, littérature générale et littérature française, littératures du monde ;
- Droit et sciences politiques ;
- Économie et gestion ;
- Sciences humaines et sociales et arts : arts, histoire et géographie, information et communication, philosophie et psychologie, sciences de l'éducation, sociologie et ethnologie, religion ;
- Autres (fonds non disciplinaires) : collections encyclopédiques, informatique, outils documentaires d'aide à la réussite, usuels, vie de l'étudiant.

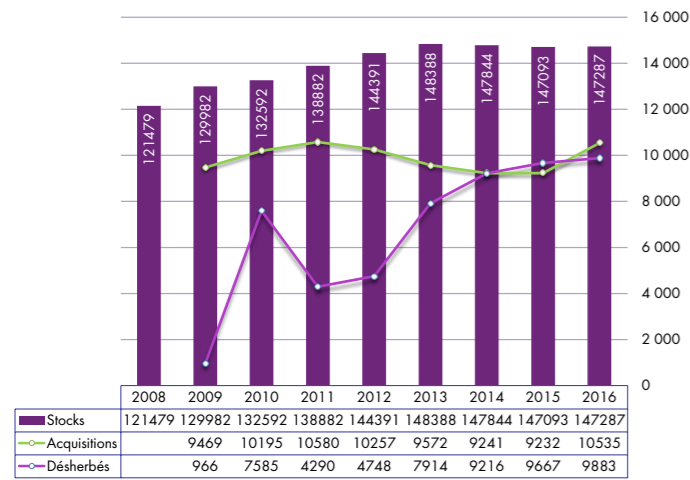
Domaines	Titres	Volumes
Lettres et langues	37 906	42 908
Droit / Sciences politiques	17 460	28 869
Économie / Gestion	10 932	13 961
Sciences humaines et sociales et arts	45 853	54 155
Autres domaines	5 757	6 990
Total (hors documentation professionnelle)	117 908	146 883
documentation professionnelle	326	404
Total avec documentation professionnelle	118 234	147 287

Répartition par disciplines :

Fonds	Titres	Volumes	% disc./total collections	Dont exclus du prêt	Dont exclus du prêt %	Age médian
Arts	9 575	9 795	6,70%	113	1,2 %	10
Collections encyclopédiques	3 659	3 721	2,50%	2 624	70,5 %	10
Documentation professionnelle	326	404	0,30%	102	25,2 %	7
Droit	10 208	19 904	13,50%	1 633	8,2 %	7
Ethnologie	1 515	1 711	1,20%	13	0,8 %	12
Géographie	2 503	3 830	2,60%	208	5,4 %	8
Gestion	5 140	6 535	4,40%	360	5,5 %	8
Histoire	8 737	11 893	8,10%	718	6,0 %	11
Information et Communication	2 912	3 388	2,30%	56	1,7 %	9
Informatique	694	762	0,50%	0	0,0 %	4
Langue et littérature allemandes	4 472	4 852	3,30%	128	2,6 %	13
Langue et littérature anglaises	5 541	6 424	4,40%	105	1,6 %	13
Langue et littérature espagnoles	4 396	4 827	3,30%	83	1,7 %	13
Langue et littérature grecques	1 066	1 258	0,90%	43	3,4 %	18
Langue et littérature italiennes	3 524	3 758	2,60%	62	1,6 %	14
Langue et littérature latines	920	1 132	0,80%	47	4,2 %	19
Linguistique	2 251	3 347	2,30%	402	12,0 %	14
Littérature générale et Littérature française	12 988	14 535	9,90%	163	1,1 %	14
Littératures du monde	2 748	2 775	1,90%	0	0,0 %	15
Outils d'aide à la réussite	803	1 244	0,80%	0	0,0 %	3
Philosophie	7 829	8 906	6,00%	76	0,9 %	12
Psychologie	3 973	4 261	2,90%	109	2,6 %	8
Religion	1 082	1 117	0,80%	13	1,2 %	11
Sciences de l'éducation	2 111	2 238	1,50%	23	1,0 %	9
Sciences économiques	5 792	7 426	5,00%	345	4,6 %	11
Sciences politiques	7 252	8 965	6,10%	155	1,7 %	9
Sociologie	5 616	7 016	4,80%	149	2,1 %	10
Usuels	66	680	0,50%	680	100,0 %	8
Vie de l'étudiant	535	583	0,40%	2	0,3 %	2
Total général	118 234	147 287	100%	8 412	5,7 %	10



Ouvrages : évolution des collections depuis l'ouverture de la bibliothèque

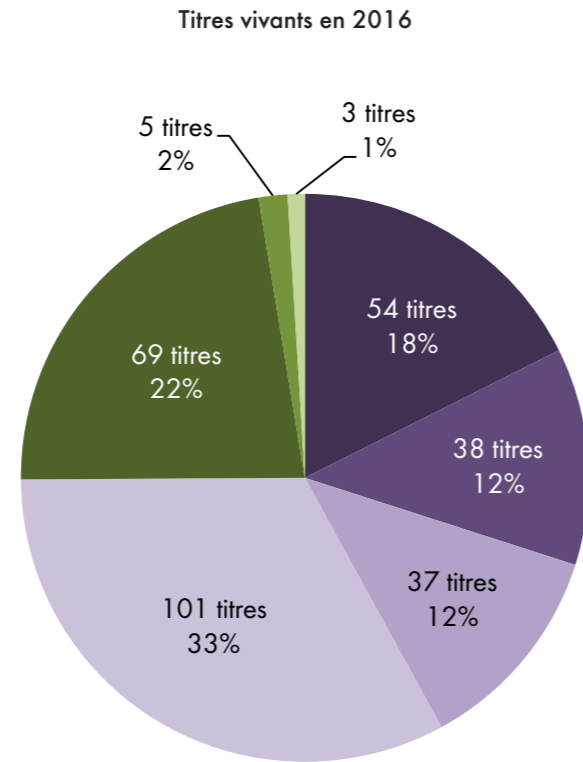


La bibliothèque a quasiment atteint son taux de remplissage maximum, qui est de 4 218 mètres linéaires, soit 147 630 volumes. En l'absence de magasin, les collections ne pouvant plus s'étendre physiquement, il est nécessaire de retirer des collections autant de volumes qu'on en acquiert, ce qui a été le cas en 2014 et 2015, un peu moins en 2016. L'ouverture d'une nouvelle salle de lecture en septembre 2017 devrait permettre l'extension de certaines disciplines afin d'atteindre des volumétries plus conformes à leurs usages et aux demandes des publics.



Périodiques

En 2016, la bibliothèque Sainte-Barbe a souscrit 291 abonnements (257 abonnements français et 34 étrangers), mettant ainsi à la disposition de son public 307 titres de périodiques - 273 titres français et 34 étrangers - répartis comme suit :



- Langues et littérature
- Droit - Sciences politiques
- Économie - Gestion
- Sciences humaines et sociales - Arts
- Documentation générale et actualité
- Documentation professionnelle
- Vie de l'étudiant - Outils d'aide à la réussite

Cette répartition par discipline est stable par rapport à 2015.

Ressources électroniques

En 2016, la bibliothèque Sainte-Barbe a donné accès à 87 ressources électroniques dans les disciplines desservies par la bibliothèque. 85 ressources sont mutualisées sur l'ensemble de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : 68 ressources ont été payées par la Direction des Bibliothèques Universitaires de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ou la bibliothèque Sainte-Geneviève et 17 par la bibliothèque Sainte-Barbe.

Bases de données ou bouquets	Nombre de titres de périodiques (1)	Nombre de titres de livres électroniques
87	12 763	4 723

(1) périodiques électroniques référencés dans SFX, fin 2016



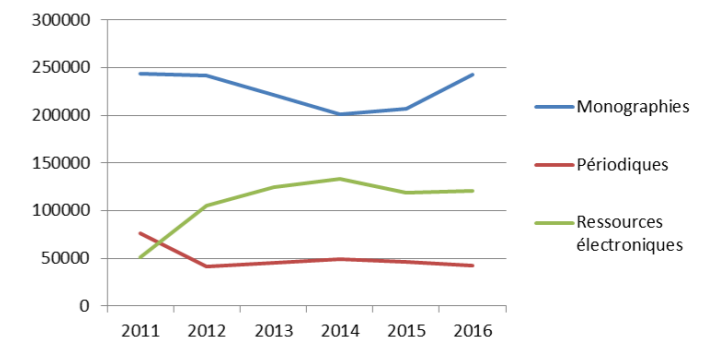
Les acquisitions

Dépenses

Le budget documentaire ouvert en 2016 s'élevait à 434 865€. Il a été exécuté à 94,3%. Les données ci-dessous incluent les dernières livraisons de 2016, qui n'ont pas pu être payées sur l'année budgétaire 2016 en raison du changement de logiciel comptable (cf. 2.2.2).

- Monographies papier : 247 897€ (207 084€ en 2015)
- Périodiques papier : 42 129€ (46 588€ en 2015)
- Ressources électroniques (e-books, périodiques, bases de données) : 120 286€ (119 158€ en 2015).

Dépenses documentaires 2011-2016



Les monographies papier sont en forte hausse, du fait d'une politique volontariste d'augmentation du nombre d'exemplaires (notamment en droit) et de différents travaux de politique documentaire sur les collections (en particulier en anglais).

Les dépenses d'ouvrages se répartissent ainsi entre les différents fournisseurs : 237 529€ pour l'Appel du livre (ouvrages francophones toutes disciplines), 5 232€ pour Dawson (ouvrages en langues anglaise et espagnole), 4 252€ pour Erasmus (ouvrages en langue allemande), 882€ pour Casalini (ouvrages en langue italienne). **95% du budget d'acquisition d'ouvrages est consacré aux ouvrages en langue française.**

Le coût moyen d'un ouvrage, toutes disciplines et tous fournisseurs confondus, en 2016 est de 23,53€, ce qui représente une augmentation de près de 2€ par rapport au coût moyen des ouvrages achetés en 2015. Le coût moyen d'un ouvrage étranger est de 22,15€, moins élevé que les documents français, qui sont tirés vers le haut par des disciplines comme le droit et les arts pour lesquels le coût moyen dépasse les 30€.

Volumes

Ci-dessous le détail des achats par disciplines :

Tous fournisseurs 2016	Titres livrés	Exemplaires livrés	Factures	Prix moyen
Langue et littérature allemandes	267	307	6 635,11€	21,61€
Langue et littérature anglaises	407	506	8 910,84€	17,61€
Arts	466	468	14 567,65€	31,13€
Information/Communication	136	147	3 096,99€	21,07€
Documentation professionnelle	56	59	1 475,85€	25,01€
Droit	953	2 724	91 280,21€	33,51€
Sciences économiques	238	359	8 256,25€	23,00€
Sciences de l'éducation	98	99	1 816,40€	18,35€
Langue et littérature espagnoles	206	241	4 339,88€	18,01€
Collections encyclopédiques	178	178	1 615,73€	9,08€
Géographie	226	338	7 231,57€	21,40€
Gestion	384	495	12 416,15€	25,08€
Histoire	460	604	12 204,95€	20,21€
Informatique	66	66	1 299,83€	19,69€
Langue et littérature italiennes	117	121	1 942,78€	16,06€
Langue et littérature grecques et latines	91	105	2 770,81€	26,39€
Littérature générale et littérature française	673	775	14 055,22€	18,14€
Linguistique générale et linguistique française	80	123	2 458,32€	19,99€
Littératures du Monde	183	183	2 872,92€	15,70€
Outils documentaires d'aide à la réussite	263	352	5 960,02€	16,93€
Philosophie	678	692	14 645,39€	21,16€
Sciences politiques	432	562	10 490,69€	18,67€
Psychologie	314	329	6 395,11€	19,44€
Religion	70	71	1 226,14€	17,27€
Sociologie/Ethnologie	355	419	6 800,37€	16,23€
Usuels	9	46	960,32€	20,88€
Vie de l'étudiant	151	166	2 171,14€	13,08€
TOTAL	7 557	10 535	247 896,64€	23,53€

Indicateurs de suivi (accroissement, renouvellement, % récents)

Taux d'accroissement

Le taux d'accroissement est le rapport entre ce qui a été ajouté (ou retiré) et la valeur de départ.

Pour l'année 2016 il est égal au :

$$\frac{\text{(nombre de volumes au 31 décembre 2016 - nombre de volumes au 1^{er} janvier 2016)}}{\text{nombre de volumes au 1^{er} janvier 2016}}$$

En 2016 le taux d'accroissement des collections est de + 0,1 %, le nombre total d'ouvrages étant passé de 147 093 à 147 287 entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

Dans la configuration actuelle de ses locaux, la capacité de stockage de la bibliothèque Sainte-Barbe étant atteinte, l'objectif est de maintenir ce taux le plus proche possible de 0 %.

Taux de renouvellement

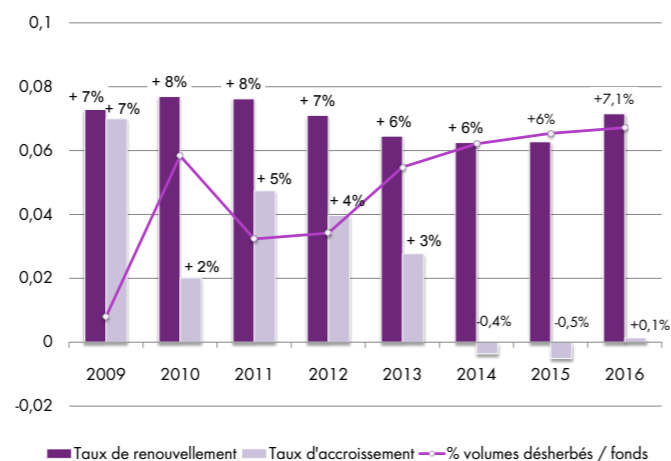
Le taux de renouvellement représente la part de ce qui est récemment acquis dans l'offre documentaire.

Le taux de renouvellement 2016 est égal au nombre de volumes entrés dans les collections du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 / nombre total de volumes présents dans les collections au 31 décembre 2016.

Relativement élevé les premières années, ce taux s'est ensuite stabilisé aux alentours de 6 % avec de fortes variations selon les disciplines.

En 2016 le taux de renouvellement de collections est de + 7,1 %, supérieur aux années précédentes, il retrouve son niveau de 2012.

Livres imprimés : évolution des ratios et indicateurs des collections depuis l'ouverture de la bibliothèque



En 2016 il y a eu, pour la 1^{ère} fois depuis 2012, plus de 10 000 ouvrages acquis, le nombre d'ouvrages dés herbés étant inférieur - quoiqu'en régulière augmentation sur les trois dernières années (de 9 200 à 9 900 ouvrages/an). Le taux d'accroissement est très légèrement positif et le taux de renouvellement des collections a quant à lui gagné plus d'un point, retrouvant son niveau de l'année 2012.

Prêts annuels et taux de rotation

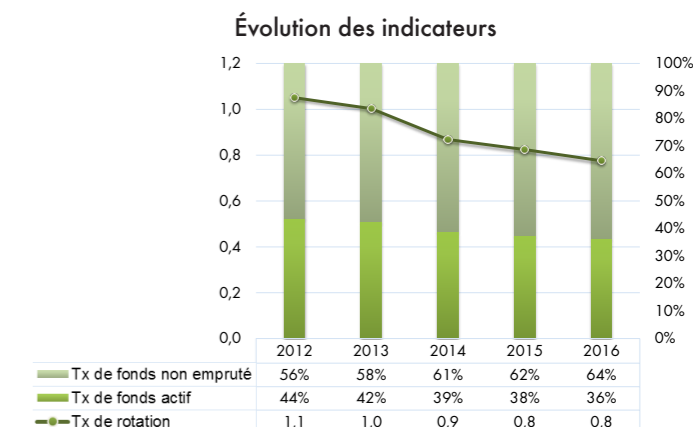
Taux de rotation pour l'année 2016

Domaines	Nombre de volumes empruntables (31 déc. 2016)	Nombre de prêts	Nombre de titres prêtés	Nombre de volumes prêtés	Taux de rotation	% de fonds actif
Lettres et langues	41 865	22 678	9 759	11 505	0,5	27 %
Droit et sciences politiques	27 081	31 920	7 802	12 821	1,2	47 %
Économie et Gestion	13 256	9 860	4 028	5 034	0,7	38 %
Sciences humaines et sociales et arts	52 677	40 159	16 381	19 536	0,8	37 %
Autres	3 685	2 875	1 163	1 472	0,8	40 %
Total général	138 564	107 492	39 133	50 368	0,8	36 %

Le **taux de rotation** d'un fonds est le quotient du nombre de prêts réalisés dans la collection considérée au cours d'une période donnée, en général un an, par le nombre total de documents empruntables dans cette collection.

Le **pourcentage ou taux de fonds actif** est le quotient du nombre de volumes prêtés pendant une période fixée par l'effectif du fonds pendant la même période.

Évolution des taux de rotation

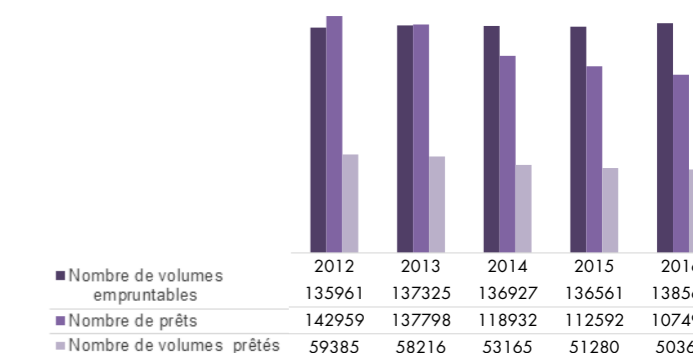


De 2012 à 2016 le pourcentage de fonds non utilisé est passé de 56 % à 64 % et le taux de rotation a décliné de 1,1 à 0,8.

S'il est relativement fréquent, dans une bibliothèque universitaire, d'obtenir un fonds inactif de l'ordre de 50 %, une valeur en hausse atteignant 64 % en 2016 jointe à un taux de rotation en baisse et inférieur à 1 alors que la totalité des collections de la bibliothèque est en accès libre sont néanmoins préoccupants. L'un des objectifs des réajustements actuellement à l'œuvre dans les fonds est l'amélioration de ces indicateurs.

Enfin, si on considère le taux de rotation des volumes empruntés celui-ci reste en 2016 supérieur à 2, ce qui signifie que chacun des ouvrages empruntés en 2016 l'a été en moyenne plus de deux fois.

Prêt des ouvrages : synthèse depuis 2012



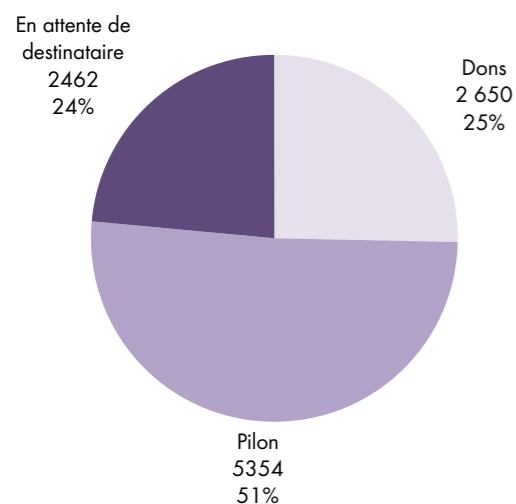
Le désherbage

Le désherbage fait partie intégrante de l'activité des responsables de collections et du service des périodiques. Il exige les mêmes compétences et la même réflexion que le travail d'acquisition et se fait selon des critères rigoureux, croisant la valeur des ouvrages et l'usage qui en est fait, et qui sont intégrés depuis 2012 aux plans de développement des collections. La capacité limitée des locaux de la bibliothèque rend nécessaire ce travail, qui répond essentiellement à l'objectif de fournir une documentation qui ne cesse d'être en adéquation avec les besoins des étudiants.

En 2016, 9 884 ouvrages ont été retirés des fonds de la bibliothèque, soit 6,7 % des collections. La proportion d'ouvrages dés herbés pour faire place à de nouvelles éditions a notablement augmenté, passant de 24 % en 2013 à 49 % en 2016. La bibliothèque a donc consacré en 2016 environ la moitié de son budget documentaire à l'achat de nouvelles éditions de titres déjà présents dans ses collections.

25 % des ouvrages dés herbés ont été donnés à des associations avec lesquelles la bibliothèque a une convention. 51 % ont été envoyés au pilon. Un projet de convention en avec l'administration pénitentiaire n'ayant pas abouti, la bibliothèque cherche actuellement à élargir ses partenariats vers d'autres associations, ou vers des organismes institutionnels.

Désherbage 2016 : ouvrages par destination



La gestion des collections

Renouvellement du marché de fourniture de monographies

Le précédent marché s'achevait en octobre 2016 et s'appliquait aux 3 bibliothèques rattachées à la Sorbonne nouvelle - Paris 3 (Direction des Bibliothèques Universitaires - DBU - de Paris 3, bibliothèques Sainte-Geneviève et Sainte-Barbe). Le marché a été relancé dans le même périmètre avec quelques modifications. La rédaction du nouveau cahier des charges, des cadres de réponse ainsi que le dépouillement et l'analyse des offres ont été confiés aux trois responsables des services documentaires et menés en commun, d'avril à septembre 2016.

Après concertation, il a été décidé de changer l'allocation par rapport au marché 2012-2016 : le lot 3 pour la « fourniture de livres reliés de langue française d'édition courante » n'a pas été reconduit, son utilisation étant trop faible et un marché de reliure existant par ailleurs ; le lot 8, « Fourniture de livres (...) publiés dans les pays de langue scandinaves et finno-ougriennes », a été regroupé avec celui des publications de langue allemande. D'autre part, si des montants minimum de dépenses ont été indiqués, il a été choisi de ne pas porter de maximum au marché afin de ne pas générer de blocage comptable. L'antiquariat a été étendu à tous les lots.

Le CCTP pour le marché 2016-2020 comporte donc finalement 6 lots, attribués à :

Lot 1 : Ouvrages français d'édition courante : Appel du livre

Lot 2 : Ouvrages français à diffusion restreinte : Amalivre

Lot 3 : Ouvrages publiés dans les pays anglo-saxons : Appel du livre

Lot 4 : Ouvrages publiés en Allemagne, Autriche, Suisse, Benelux, Europe de l'Est et Europe centrale, dans les pays de langues scandinaves et finno-ougriennes (Hongrois, etc.) : Erasmus

Lot 5 : Ouvrages publiés dans les pays de langues espagnole, catalane et portugaise, à l'exception des ouvrages publiés au Brésil : Iberoamericana

Lot 6 : Ouvrages publiés en Italie, au Vatican : Casalini Libri

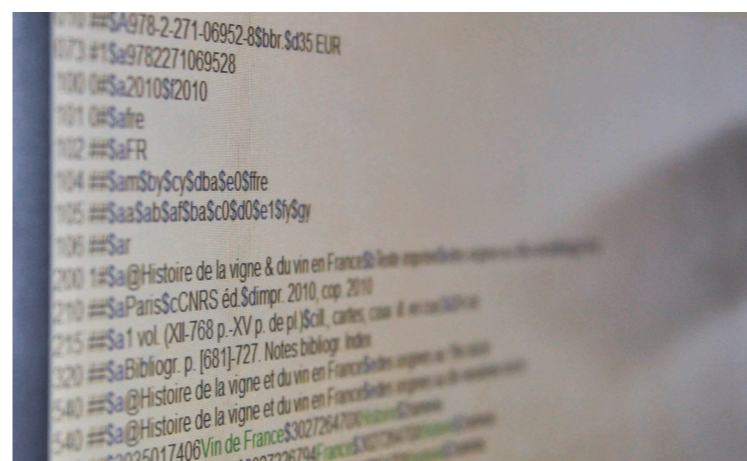
Le signalement

Catalogage

En 2016, le service des ressources documentaires a effectué 13 966 interventions sur des notices bibliographiques dans le Sudoc : 303 créations, 6 993 localisations, 1 846 modifications, 13 suppressions et 4 811 délocalisations.

15 796 interventions ont été réalisées sur des notices d'exemplaires et 96 sur des notices d'autorités.

L'équipe a été renforcée autour de la responsable du SIGB et du coordinateur catalogage puisqu'une bibliothécaire assistante spécialisée est désormais correspon-



dante autorités pour la bibliothèque. Dans la perspective du SGBm, un poste supplémentaire sera également affecté dans ce service à la rentrée universitaire 2017-2018.

Signalement des ressources électroniques

La bibliothèque Sainte-Barbe utilise SFX, le résolveur de lien d'Ex-Libris, pour donner l'accès direct à ses ressources électroniques sur son catalogue.

La BSB et la Direction des Bibliothèques universitaires (DBU) de l'Université Paris 3 partagent ce résolveur de lien, mais chacune a sa session propre. Le service des ressources électroniques et des périodiques de Sainte-Barbe veille à ne modifier que les données de gestion qui concernent son institution mais, dans le cadre de la mutualisation de l'accès aux ressources électroniques, transmet à la DBU toutes les informations qui peuvent lui être utiles.

En 2016, la bibliothèque a activé les 54 « targets » de SFX, qui recouvrent l'ensemble de ses abonnements à des bases de périodiques ou de livres électroniques (deux targets manquant à la base de connaissance de SFX ont été ajoutés localement).

21 732 « objets » (12 763 périodiques et 8 969 de types autres) ont été sélectionnés sur les 106 603 contenus dans ces 54 « targets », conformément à la politique documentaire de la bibliothèque, dont les critères de sélection, pour les ressources électroniques, sont les suivants :

- informations pertinentes et d'actualité pour les étudiants en licence et master ;
- langues représentées dans les fonds de la bibliothèque (français, anglais, allemand, italien et espagnol) ;
- disciplines représentées dans les fonds de la bibliothèque ;
- élimination des doublons.

En début d'année universitaire, le service des périodiques réexamine l'intégralité des « objets » activés et non-activés pour une meilleure adéquation des contenus avec les besoins de ses publics.

Par ailleurs, chaque semaine, le service des périodiques examine les rapports d'Ex-Libris qui signalent les nouveaux titres et mises à jour de la base de connaissance, et active les ressources proposées, conformément à la politique documentaire.

Le traitement matériel

Le circuit du traitement matériel des ouvrages acquis par la bibliothèque est géré par l'équipe du Bureau des magasiniers, composé de quatre agents, et placé sous

la responsabilité de la bibliothécaire responsable de la gestion des collections.

Le bureau des magasiniers assure les missions suivantes :

- réception des ouvrages commandés, transmission aux responsables de collections ;
- départs et retours des documents pour l'équipement externalisé ;
- rangement des ouvrages en rayon ;
- petites réparations ;
- recotation des collections ;
- encodage des puces RFID (documents et cartes lecteurs) ;
- suivi des problèmes de puces et d'antivol.

■ Equipement et conservation

L'équipement des monographies et des périodiques ainsi que leur cotation (pose des étiquettes sur le dos des ouvrages) sont externalisés.

Le marché des prestations de reliure des monographies et des périodiques est mutualisé. Il réunit la DBU de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et les bibliothèques interuniversitaires rattachées : bibliothèque Sainte-Barbe et bibliothèque Sainte-Geneviève.

Le marché en cours 2014-2017 comprend 4 lots, la bibliothèque Sainte-Barbe n'étant concernée que par deux d'entre eux :

- Lot 3 : «Reliure mécanisée ou avec passure en carton de périodiques neufs, récents ou usagés».
- Lot 4 : «Plastification souple ou rigide et renforcement de monographies neuves ou récentes, avec ou sans la pose d'une étiquette de cote».

Ces deux lots sont attribués à la société Renov'Livres. Les monographies peuvent être équipées selon 5 modes différents.

Type de traitement	2016	2015
Traitement 1 - Plastification souple	90,60%	88,50%
Traitement 2 - Plastification rigide	0,30%	0,50%
Traitement 3 - Reliure souple	3,50%	7%
Traitement 4 - Reliure cartonnée	1,70%	2%
Traitement 5 - Emboîtement souple	3,90%	2%

Les traitements préservant l'aspect initial des ouvrages sont désormais systématiquement privilégiés : la plastification souple (T1) et le remboîtement souple (T5) ont été choisis pour équiper 94,5 % des ouvrages acquis en 2016. Les dépenses sont stables par rapport à 2015 : 46 830,22 € ont été dépensés en 2016 (contre 46 276,16 € en 2015).

Depuis fin 2013, la bibliothèque Sainte-Barbe dispose également **d'un atelier de petites réparations** doté d'un matériel professionnel. Trois magasiniers participent aux activités de réparations.

705 documents ont été réparés dans cet atelier en 2016 (contre 531 en 2015), auxquels s'ajoutent 57 ouvrages équipés sur place (ouvrages du fonds professionnel et ouvrages présentant des particularités de format ne permettant pas de les envoyer à la reliure - ouvrages d'art le plus souvent).

■ Récolement et documents perdus, volés, détériorés

Le récolement a pour but de vérifier l'intégrité des collections en contrôlant la présence effective des documents dans la bibliothèque. La liste des fonds réellement présents est comparée à l'inventaire théorique enregistré dans le SIGB. On utilise des lecteurs portables d'inventaire fournis par la société Nedap. Cette opération s'effectue après la fermeture de la bibliothèque au public, en juillet.

Le récolement des collections a concerné en 2016 la totalité du 1^{er} étage de la bibliothèque (R1), ainsi que les collections du kiosque et les kits d'usuels. L'opération a mobilisé plus de vingt personnes et nécessité une soixantaine d'heures de travail sur quatre jours et demi.

49 618 documents ont été traités. Après vérifications, 304 exemplaires ont été déclarés définitivement manquants, soit 0,6% des collections étudiées. 160 exemplaires ont été rachetés à la suite de ce récolement.

La valorisation des collections

La politique de valorisation des collections en direction des publics est un service à forte valeur ajoutée pour la

bibliothèque et constitue un axe fort de la politique documentaire. Chaque responsable de collection voit cette mission inscrite dans sa fiche de poste et a des objectifs annuels définis lors de l'entretien professionnel.

Cette valorisation se décline tant au sein de la bibliothèque (présentation sur les banques d'accueil des bibliographies imprimées en livret, tables de présentation de nouveautés ou thématiques) que par le biais de pages internet spécifiques par discipline, de messages sur les réseaux sociaux, de bibliographies à télécharger mais aussi par une réflexion constante sur l'ergonomie et la pertinence des options de recherche et d'affichage dans le catalogue.

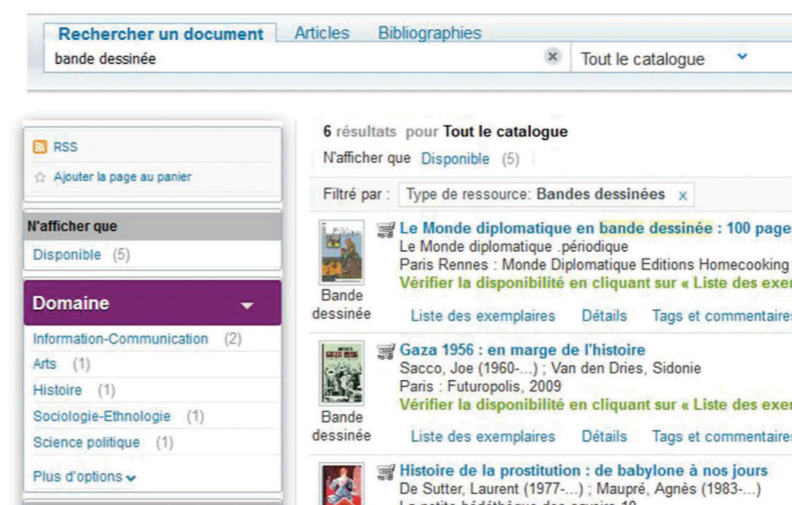
Portail documentaire

■ Le catalogue

Le catalogue est construit à partir des logiciels Primo et Primo central de la société Ex-Libris. De nombreuses améliorations ou corrections de bugs ont été apportées au cours de l'année 2016 sur l'interface et une nouvelle version mineure a été installée fin avril.

En ce qui concerne l'affichage des résultats de recherche, les notices courtes apparaissant dans la liste de résultats ont été révisées et nettoyées afin de parvenir à un affichage plus ramassé.

Pour les notices détaillées, les zones « table des matières » et « titres particuliers réunis sous un titre général » (par exemple pour un recueil de nouvelles) ont été ajoutées à l'affichage et indexées pour la recherche.



La recherche sur les cotes a été améliorée afin de prendre en compte toutes les cotes disponibles pour un titre et non seulement la première affichée.

Les principales modifications apportées à l'affinage des résultats via les facettes sont les suivantes :

- création d'un nouveau type de ressources « bandes dessinées » ;
- création d'une facette « collection » correspondant réellement aux collections présentes dans les notices bibliographiques ;
- modification de l'affichage des facettes : présentation sous une forme repliée grâce à un nouveau fichier javascript, afin que toutes les possibilités d'affinage soient visibles immédiatement ; modification de l'aspect graphique.

Enfin un travail d'évaluation des collections de ressources électroniques en texte intégral ouvertes dans l'index Primo central a été entrepris afin de limiter les redondances dans les réponses (un dédoublement complet est impossible car les éditeurs qui fournissent leurs métadonnées constituant la base de connaissance d'Ex-Libris refusent qu'elles le soient).

Type d'action	2016	Rappel 2015
Recherche simple	246 150	277 369
Recherche avancée	16 468	17 433
Recherche d'articles	11 680	6 429
Total recherches	274298	301231
Ajout dans un panier	1 541	1 306
Affiner	16 780	19 124
Essayez avec ?	1 249	2 566
Notices détaillées	3 178	1 199
Accès authentifié	8 532	7 980

L'usage général du catalogue est en baisse par rapport à 2015. Toutefois la recherche d'articles a presque doublé, ce qui est sans doute en partie le résultat des rendez-vous et des ateliers de formation à la recherche documentaire mis en place en 2016.

■ Les ressources par disciplines

Chaque responsable de collection maintient et met à jour une page de ressources en ligne regroupées par discipline. L'objectif de ces pages est double :

- offrir aux étudiants une sélection de ressources internet importantes, en complément des ressources

présentes dans le catalogue, qu'elles soient accessibles gratuitement ou par les abonnements de la bibliothèque ;

- fournir aux bibliothécaires des ressources de référence pour renseigner aisément un lecteur même sans être spécialiste dans un domaine.

L'ensemble des pages a été vérifié en 2016 et une mise à jour approfondie a été effectuée dans 3 disciplines : philosophie, allemand et géographie.

Bibliographies et tables de présentation

La production et la mise à jour des bibliographies sont coordonnées par la responsable de la valorisation des collections. Pour les concours d'agrégation, les bibliographies sont systématiques dans les disciplines couvertes par la bibliothèque : histoire, géographie, sciences économiques et sociales, gestion, anglais, allemand, italien, espagnol, philosophie, lettres classiques et lettres modernes.

Des bibliographies destinées aux licences et aux classes préparatoires aux grandes écoles, ainsi que celles réalisées pour s'initier à une discipline sont réalisées au fur et à mesure. En ce qui concerne les autres bibliographies, les responsables de collections sont soit à l'origine de la création d'une bibliographie (en général liée à une actualité), soit sollicités pour participer à l'élaboration de bibliographies multidisciplinaires : concours des ENS, de l'École des chartes, mais aussi lectures d'été. Un circuit de relecture et de mise en forme permet d'harmoniser les informations et la mise en page. Enfin les bibliographies sont « taguées » dans le catalogue pour obtenir des listes indiquant la disponibilité des documents.

59 bibliographies ou nouvelles versions de bibliographie (agrégations, concours de l'ENS, etc.) ont été proposées en 2016, soit 2141 livrets imprimés (1365 en 2015). Les statistiques de téléchargement n'ont pu être récupérées en raison d'un problème de changement de paramètres non pris en compte (pour mémoire 933 téléchargements de bibliographies avaient été effectués en 2015 à partir du site).

Outre les bibliographies de concours ou de diplômes mis à jour, de nouveaux « titres » ont été réalisés :



concours du barreau, concours d'éloquence, philosophie : ressources pour les classes préparatoires et la licence, initiation à la sociologie, l'anglais professionnel, lire la presse en ligne.

De nombreuses bibliographies thématiques ou liées à une actualité ou une commémoration ont également vu le jour : Jérôme Bosch, Cervantès, Dante, le supplément « année 1916 » pour le centenaire de la Grande guerre, l'Easter Rising, André Breton.

Deux bibliographies ont été plébiscitées avec plus de 350 livrets imprimés : les concours du barreau et de l'éloquence. La littérature asiatique, le développement durable, l'UE 7 de la PACES et les Lectures d'été ont également connu un beau succès, ainsi que les concours des ENS Ulm et Lyon.

La bibliothèque ne disposait jusqu'en mars 2016 d'aucun lieu ou meuble pour mettre en valeur les nouveautés arrivant chaque quinzaine. Des tables ont été acquises afin de pouvoir présenter les nouveautés aux différents étages de la bibliothèque.

Leur usage principal est l'exposition des nouveautés tous les 15 jours mais elles servent très régulièrement pour des présentations thématiques autour d'une bibliographie ou d'un événement. Un calendrier permet de réguler l'utilisation intensive qui en est faite. Les responsables de collections se sont rapidement approprié cet outil de promotion des collections qui donne beaucoup de visibilité à leur travail et incite les lecteurs à emprunter.

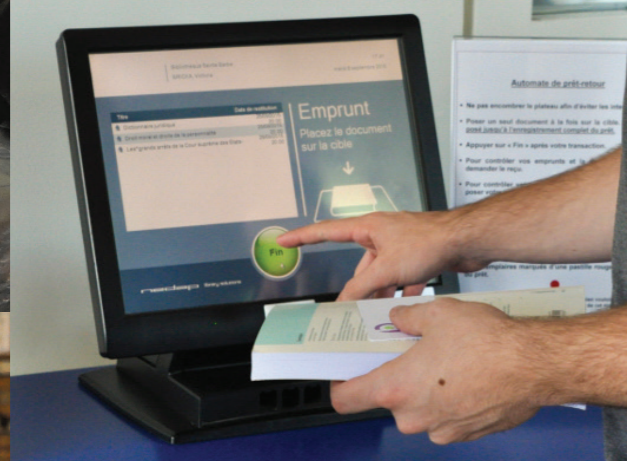
Réseaux sociaux et lettre d'information

Les responsables de collections ont fourni 155 messages sur les 215 diffusés en 2016 sur Facebook et Twitter, soit 72 % des publications sur les réseaux sociaux. Les disciplines qui ont le plus communiqué sont la littérature française, les arts, l'allemand et la philosophie.

Les collections sont également mises en valeur dans les 4 lettres d'information publiées chaque année, par le biais des rubriques : « Nouvelles acquisitions » et « Nos ressources électroniques » ainsi que dans « Vos études, nos services ».

La rubrique des nouvelles acquisitions a mis en valeur en 2016 les nouveaux abonnements, la poésie du XX^e

siècle et les littératures italienne et d'Europe centrale. Celle des ressources électroniques a mis l'accent sur les ressources en philosophie, en allemand et en géographie (abonnements payants et ressources gratuites) et sur les bases de presse en ligne. Enfin dans « Vos études, nos services », ont été annoncées les parutions des bibliographies de concours (agrégation), l'acquisition de manuels destinés aux concours IFSI dans le fonds des outils d'aide à la réussite, les tables de nouveautés, etc.



4. Les services au public



GUIDE DE LECTURE

En 2016, la bibliothèque a été ouverte 258 jours sur 44 semaines soit 2493 heures.

(Rappel des chiffres 2015 : 255 jours, 45 semaines, 2 478 heures)

L'organisation du service public

La bibliothèque est ouverte de 10h à 20h sans interruption du lundi au samedi.

Dix à douze agents sont nécessaires pour assurer l'ouverture au public dans de bonnes conditions : deux personnes à l'accueil, une à deux personnes à chaque bureau de renseignement, deux à quatre personnes en rangement.

Cinq agents permanents sont sollicités sur l'ensemble de l'amplitude horaire, auxquels s'ajoute une personne prévue en cas d'absence nécessitant un remplacement. L'ensemble du service public assuré par les personnels permanents représente un volume de 58 heures quoti-

diennes (le poste de remplaçant n'étant pas assuré entre 18h et 20h), soit 348 heures hebdomadaires assurées par 39 agents, correspondant à une moyenne théorique d'environ 9h de service public par agent et par semaine.

Ces heures sont en fait réparties sur la base de quotas différents selon la catégorie professionnelle, et réparties selon un planning type annuel sur deux semaines. Les quotas de base sont les suivants, hors remplacements éventuels : 4h pour les conservateurs, 6h pour les bibliothécaires, 10h pour les bibliothécaires assistants spécialisés, 12h pour les magasiniers. Tous les personnels assurent une soirée jusqu'à 20h : toutes les deux semaines pour les titulaires et toutes les semaines pour les contractuels.

Enfin, les personnels effectuent une permanence de 5h le samedi toutes les trois semaines (toutes les quatre semaines pour les cadres), en alternance le matin ou l'après-midi (9h45-15h ou 15h-20h). Ces heures ne sont pas comptabilisées dans le temps de travail hebdomadaires et sont récupérées (6h pour 5h de présence).

Afin d'assurer l'ouverture au public dans de bonnes conditions, l'équipe de permanents doit être renforcée par une équipe de moniteurs étudiants.

Les moniteurs étudiants travaillent 15h par semaine. Ils assurent à mi-temps le rangement des collections et renforcent les permanents aux postes d'accueil et de renseignement. Ils effectuent également des tâches de fond sur les collections : reclassement, aide aux responsables de collections pour le désherbage, recotation, évaluation de la consultation sur place, mise à jour de la signalétique.

L'équipe en effectif normal est de 28 moniteurs avec des variations saisonnières dues aux absences, congés et aux éventuelles démissions en cours d'année.

L'accueil : référentiel Marianne, accueil téléphonique, mission handicap

La bibliothèque Sainte-Barbe a toujours porté une attention particulière à la qualité de l'accueil rendu au public. Elle met en ligne sur son site une Charte qualité de l'accueil et la formation des nouveaux arrivants, permanents et moniteurs étudiants, comporte une part importante autour de la question de l'accueil.

La réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des usagers en avril 2016 a permis d'évaluer la perception du fonctionnement de la bibliothèque par les usagers, qui se sont révélés globalement satisfaits, de mieux identifier les besoins des lecteurs et de définir des axes d'orientation pour l'amélioration et le développement des services proposés et des collections.

Référentiel Marianne

Depuis 2014, la bibliothèque fait partie du baromètre annuel du SGMAP (secrétariat général pour la modernisation de l'action publique) qui classe les établissements publics d'après les critères du référentiel Marianne. Classée initialement 29^e sur 29 bibliothèques évaluées, la bibliothèque est passée au 26^e rang en 2016. La responsable de l'accueil et le responsable des services aux publics ont travaillé sur les points d'amélioration pos-

sible parmi les critères du référentiel Marianne, ce qui a permis cette « remontée » dans le classement. Il reste néanmoins évident que ce classement ne nous semble pas refléter la qualité de l'accueil de la bibliothèque telle qu'elle peut être ressentie et exprimée par ses usagers.

Accueil téléphonique

Fin février 2015, la bibliothèque a mis en place une permanence d'accueil téléphonique, l'un des éléments faibles de l'évaluation faite dans le cadre du référentiel Marianne. Ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h, cette permanence (25h) est assurée par deux agents du service administratif (22h) et répartie pour les 3 heures complémentaires entre l'ensemble des agents de catégorie A et quelques agents de catégorie B volontaires. Ce service répond essentiellement à des questions de premier niveau concernant le fonctionnement de la bibliothèque (heures d'ouverture, modalités d'inscription, fonctionnement du prêt). Le nombre d'appels téléphoniques tourne autour d'une dizaine par jour.

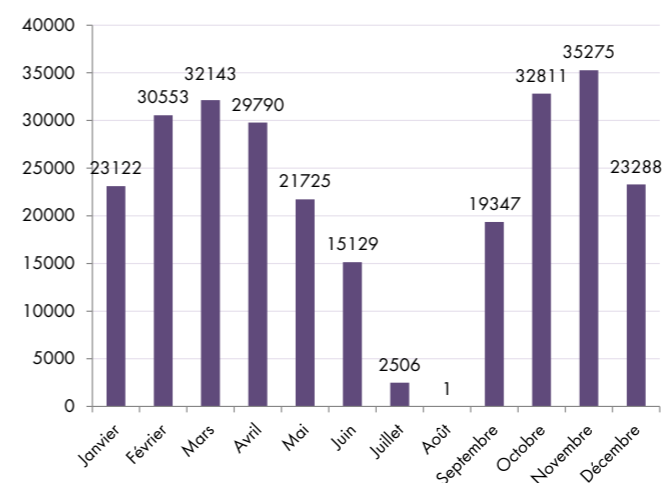
Mission handicap

La « mission handicap » est restée vacante de juillet 2015 à la rentrée universitaire 2016, à la suite du départ du chargé de mission. La personne nommée sur le poste en septembre 2016 a donc dû reprendre l'ensemble des dossiers et recréer un réseau de contacts avec les missions équivalentes au sein des universités co-contractantes. Un audit des installations et des services proposés a été réalisé. Il devrait conduire en 2017 à plusieurs améliorations : balisage du cheminement vers le PC de sécurité (point d'accueil), installation des équipements pour déficients visuels dans une zone mieux accessible, signalement des places prioritaires pour personnes à mobilité réduite, mise en place d'une boucle magnétique pour personnes sourdes ou malentendantes à l'accueil de la bibliothèque. Le parcours des nouveaux arrivants à la bibliothèque comprend désormais une présentation de l'ensemble des équipements spécifiques. Un mode d'emploi des différents logiciels à destination des personnes en situation de handicap visuel est en cours de rédaction.

La fréquentation

En 2016, on comptabilise 265 690 entrées uniques à la bibliothèque (570 822 passages au portillon d'entrée), ce qui représente pour 21 977 inscrits une moyenne de 12 entrées par lecteur sur l'année.

Nombre de lecteurs par mois en 2016



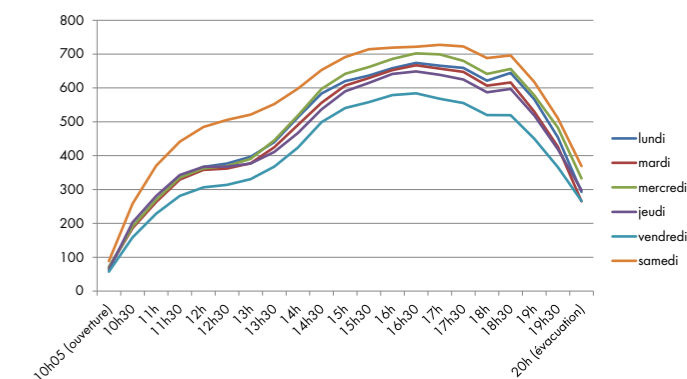
La moyenne des entrées par jour d'ouverture est 1 042 sur 255 jours (rappel 2015 : 1 060 sur 254 jours). Les mois où la fréquentation est la plus élevée sont traditionnellement ceux de mars et novembre.

Le contrôle d'accès de la bibliothèque fait apparaître une saturation de la jauge (850/900 places) sur 75 jours pendant l'année. Cette saturation n'a pas forcément impliqué la mise en place de la file d'attente, qui est décidée par les personnels en fonction du nombre de places disponibles constatées. À partir de 2017, un décompte du nombre de jours où la file d'attente a été nécessaire sera mis en œuvre.

Sur ces 75 jours de saturation, 14 sont des samedis :

- 1 jour en janvier
- 13 jours en février
- 24 jours en mars
- 20 jours en avril
- 2 jours en mai (Pont de l'Ascension 7 et 8 mai)
- 2 jours en octobre
- 7 jours en novembre
- 5 jours en décembre

Présence des lecteurs par jours de la semaine en 2016 (moyennes)



On constate sur ce graphique que la courbe d'occupation des espaces sur la journée est identique d'un jour à l'autre de la semaine et que la fréquentation est systématiquement plus forte le samedi.

Évolution de la fréquentation depuis 2011

Évolution du nombre d'entrées uniques

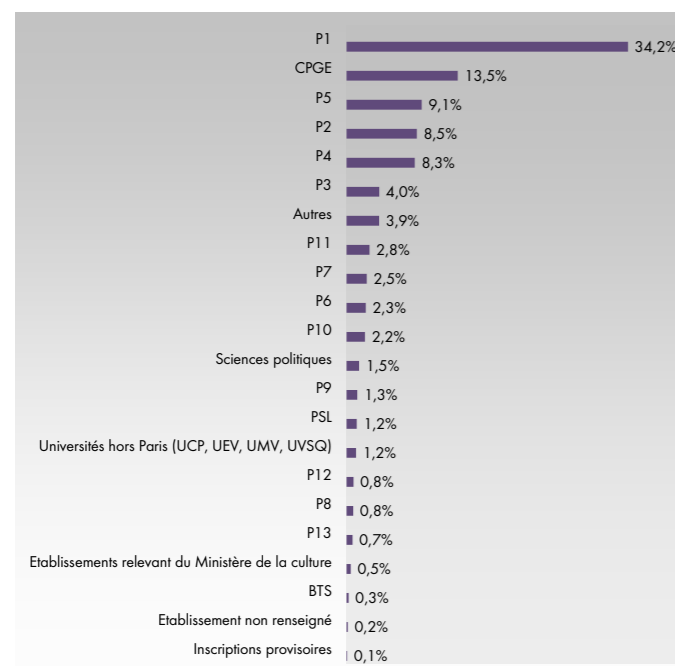


Après des années de très forte fréquentation, liée à la présence de la bibliothèque de la Sorbonne sur le site et à la fermeture d'autres établissements du quartier, on constate une stabilisation de la fréquentation depuis 2015.

Les inscriptions

On a comptabilisé 21 977 inscrits en 2016, contre 21 533 en 2015, soit une légère hausse de 2%.

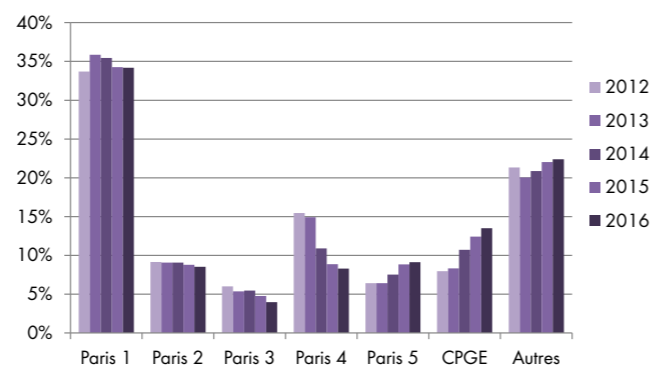
Répartition des inscrits par établissements d'origine



Comme en 2015 on note une progression importante des élèves des classes préparatoires (ils représentaient 12,42% des inscrits en 2015) et une progression moindre mais sensible des étudiants de Paris Descartes (Paris 5). Les autres établissements représentent la même proportion des inscrits à quelques dixièmes de points près.

Dans le graphique ci-dessous, on observera l'évolution, en pourcentage du nombre d'inscrits, des principaux usagers de la bibliothèque :

Évolution des inscrits par établissement d'origine (en pourcentage du nombre d'inscrits)



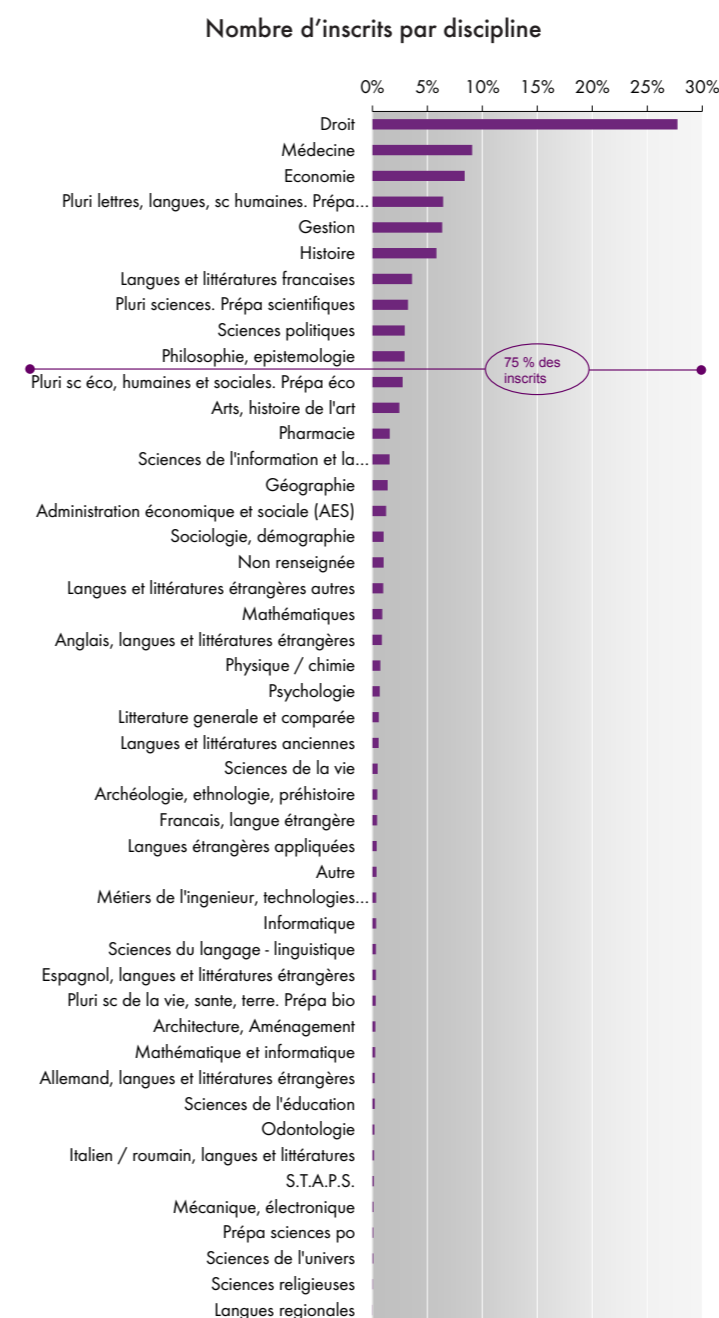
Répartition des inscrits par niveau d'étude

Niveau	Nombre	% 2016	Rappel 2015
Niveau Bac + 1	3955	18,00%	17,25%
Niveau Bac + 2	3766	17,14%	15,94%
Niveau Bac + 3	3957	18,01%	18,41%
Total niveau licence	11678	53,14%	51,60%
Niveau Bac + 4	4547	20,69%	21,30%
Niveau Bac + 5	5357	24,38%	25,41%
Total niveau master	9904	45,07%	46,71%
Enseignants-chercheurs	133	0,61%	0,58%
Autres et institutionnels	262	1,19%	1,10%
Total	21977		

On constate une légère progression chez les étudiants des deux premières années de licence qui confirme celle de 2015 tandis que les masters 1 et 2 reculent proportionnellement. Cette évolution est cohérente avec l'augmentation des élèves de CPGE, ces derniers étant par définition considérés comme des étudiants de licence.

Rappelons que la bibliothèque n'accueille pas les doctorants.

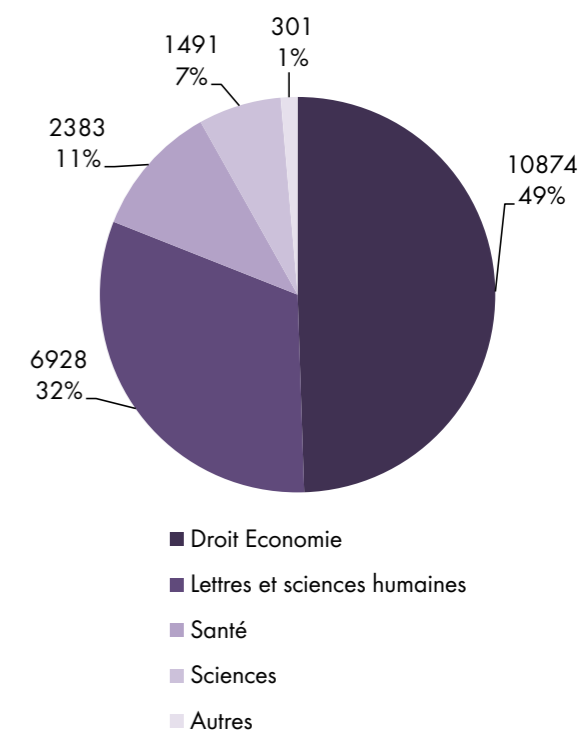
Répartition des inscrits par discipline étudiée



La répartition selon la discipline étudiée reste extrêmement stable. Seuls progressent de façon significative les cursus des classes préparatoires littéraires et dans une moindre mesure scientifiques.

La répartition par grands domaines disciplinaires montre de manière encore plus nette la prépondérance des étudiants en droit et économie dans le public de la bibliothèque :

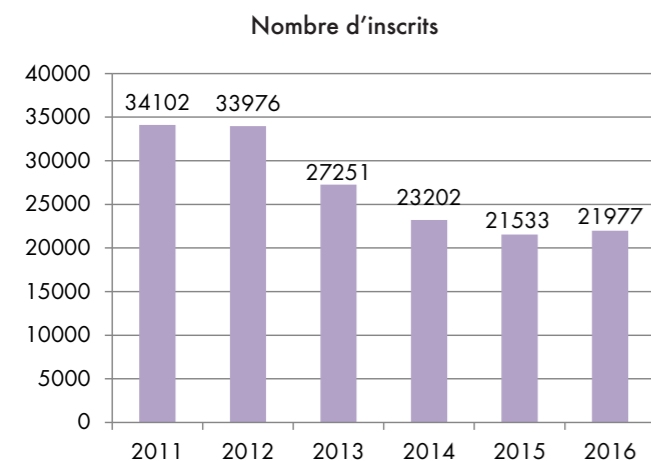
Répartition des inscrits par discipline



Et parmi ces étudiants en droit et économie, une majorité d'étudiants de master :

Niveau d'étude	Lecteurs / discipline					Total
	Droit Economie	Lettres et sciences humaines	Sciences	Santé	Autre	
Etudiants Licence	4 592	3 799	1 257	1 927	103	11 678
Etudiants Master	6 208	2 946	221	455	74	9 904
Etudiants Doctorat						
Enseignants-chercheurs	40	77	5		11	133
Total lecteurs universitaires						21 715
Autres lecteurs	23	82	8	1	22	136
Lecteurs institutionnels	11	24			91	126
Total général lecteurs	10 874	6 928	1 491	2 383	301	21 977

Évolution des inscriptions depuis 2011



L'usage des collections

114 956 transactions de prêt ont été enregistrées en 2016, soit une baisse de 4,2% par rapport à 2015. Seuls le prêt de périodiques progresse ainsi que celui du matériel informatique (ordinateurs portables et iPads).

	Nombre de prêts					Total
	Ouvrages	Périodiques	Ordinateurs portables		Ipads	
			Prêts	Prolongations		
2016	107599	2173	151	58	149	110130
2015	112594	2068	107	45	142	114956

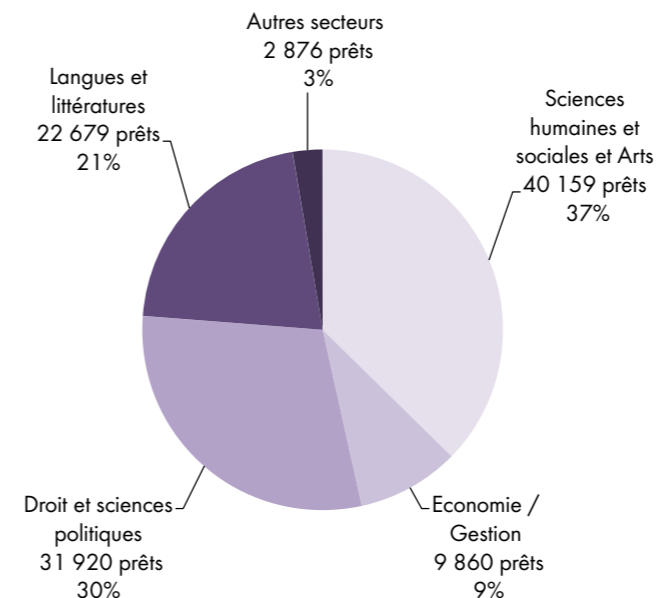
La répartition des prêts d'ouvrages par discipline

La répartition entre les différentes disciplines reste très stable. Les progressions et reculs se chiffrent en dixièmes de points. On se reportera au chapitre sur les ressources documentaires pour plus de précisions.

Discipline	Nombre de prêts	% du total des prêts	Rappel 2015
Arts	3 621	3,37%	3,47%
Droit	26 785	24,92%	24,59%
Ethnologie	953	0,89%	0,71%
Géographie	3 403	3,17%	3,39%
Gestion	4 804	4,47%	5,08%
Histoire	12 945	12,04%	11,95%
Information Communication	1 353	1,26%	1,67%
Informatique	400	0,37%	0,38%
Langue et littérature allemandes	1 064	0,99%	0,91%
Langue et littérature anglaises	3 897	3,63%	3,67%
Langue et littérature espagnoles	1 215	1,13%	1,07%
Langue et littérature latines	1 358	1,26%	0,99%
Langue et littératures grecques	904	0,84%	0,96%
Langue et littératures italiennes	610	0,57%	0,47%
Linguistique	1 600	1,49%	1,74%
Littérature générale et littérature française	11 489	10,69%	10,85%
Littératures du monde	542	0,50%	0,41%
Outils d'aide à la réussite	1 837	1,71%	1,47%
Philosophie	10 598	9,86%	9,25%
Psychologie	1 184	1,10%	0,91%
Religion	483	0,45%	0,61%
Sciences de l'éducation	858	0,80%	0,82%
Sciences économiques	5 056	4,70%	5,05%
Sciences politiques	5 135	4,78%	5,20%
Sociologie	4 761	4,43%	4,13%
Vie de l'étudiant	486	0,45%	0,26%
Collections encyclopédiques	153	0,14%	
Total	107 494	100,00%	100,00%

Un regroupement des prêts par grandes disciplines permet de voir la répartition des prêts de manière plus synthétique :

Prêts de monographies par secteurs



La répartition des prêts d'ouvrages par discipline des emprunteurs

Depuis 2013, la bibliothèque a mis en place des statistiques croisées sur la discipline des ouvrages empruntés avec celle des emprunteurs. L'exploitation de ces données permet de ne pas limiter l'analyse des services proposés au seul volume des prêts dans chacun des domaines représentés mais d'évaluer la capacité de la bibliothèque à proposer une documentation pluridisciplinaire en phase avec le parcours de ses usagers et de mesurer plus finement l'usage qui en est fait.

Fonds	Etudiants de la discipline	Classes Prépa Lettres	Autres 1	%	Autres 2	%	Autres 3	%
Arts	29%	15%	Histoire	10%	Philosophie	7%	litt. française	7%
Collections encyclopédiques		26%	Economie	18%	Droit	12%	Histoire	12%
Droit	83%		Sc. Politique	3%	Gestion	2%	Histoire	2%
Ethnologie		36%	Philo	8%	Archéologie	8%	Histoire	7%
Géographie		42%	Histoire	21%	Géographie	11%	Prépa Sc. Éco.	4%
Gestion	45%		economie	21%	Droit	13%	A.E.S	3%
Histoire	37%	36%	Droit	4%	Litt. française	3%	Arts	2%
Information Communication	26%	6%	Histoire	17%	Litt. française	10%	Droit	5%
Informatique			Gestion	30%	Economie	15%	Droit 1	10%
Langue et littérature anglaises	12%	24%	litt. française	8%	Economie	6%	gestion	5%
Langue et littérature espagnoles	16%	17%	litt. française	18%	Droit	8%	litt. Monde	5%
Linguistique	10%	12%	litt. française	33%	Franç. Lang. Étrangère	12%	Philosophie	3%
Littératures du monde		14%	litt. française	15%	Philosophie	9%	Droit	9%
Outils d'aide à la réussite			Droit	43%	Economie	8%	Sc. Politique	7%
Littérature générale et française	24%	41%	Histoire	4%	Philo	4%	Litt. gén. et comp.	4%
Philosophie	31%	40%	litt. française	5%	Droit	4%	Prépa Sc. Éco.	3%
Psychologie	16%	11%	Philosophie	17%	Droit	6%	Arts	5%
Religion		12%	Histoire	40%	Droit	8%	Philosophie	8%
Sciences de l'éducation	7%		Histoire	20%	Littérature française	13%	Franç. Lang. Étrangère	6%
Sciences économiques et de gestion	31%	9%	Gestion	14%	Droit	13%	Prépa Sc. Économique	7%
Sciences politiques	16%	16%	Droit	19%	Histoire	15%	Philosophie	7%
Vie de l'étudiant			Droit	31%	Economie	9%	Italien/Roumain	8%
Langue et littérature allemandes	5%	33%	litt. française	12%	Philosophie	9%	Droit	8%
Langue et littérature grecques	20%	44%	Histoire	11%	Littérature française	6%	Philosophie	4%
Langue et littérature italiennes	6%	28%	Histoire	9%	Littérature française	9%	Philosophie	7%
Langue et littérature latines	10%	58%	litt. française	9%	Histoire	8%	Philosophie	3%
Sociologie	8%	23%	Histoire	8%	Droit	7%	Sc. Politique	7%

Les emprunteurs de la discipline réalisent le plus fort pourcentage des prêts dans 6 domaines : Arts, Droit, Gestion, Histoire, Information-communication et Sciences économiques.

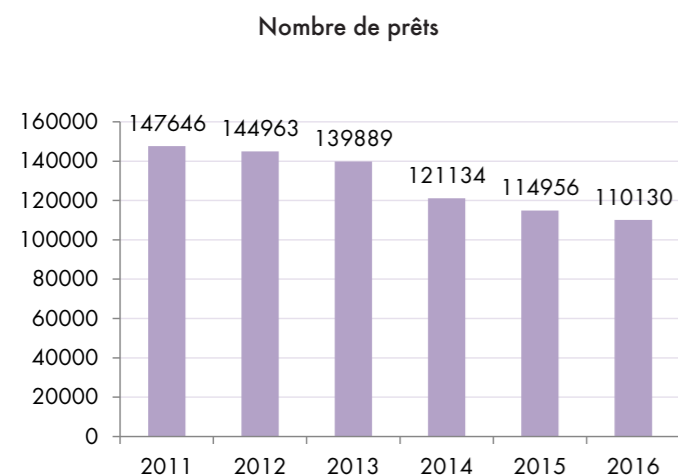
Dans la plupart des domaines où les étudiants de la discipline sont minoritaires en termes d'emprunt, **les élèves de classes préparatoires** (littéraires et sciences humaines) réalisent le plus fort pourcentage des emprunts : Ethnologie, Géographie, Langue et littérature anglaises, Littérature générale et française, Philosophie, Langue et littérature espagnoles, Langue et littérature allemandes, Langue et littérature grecques et latines, Langue et littérature italiennes, Sociologie.

Les étudiants en littérature française sont majoritaires dans les domaines suivants : Langue et littérature espagnoles, Linguistique, Littératures du monde

Les étudiants en histoire sont majoritaires dans les domaines suivants : Religion, Sciences de l'éducation.

Pour les fonds transverses : collections encyclopédiques (élèves des classes préparatoires), Informatique (Gestion), Outils d'aide à la réussite et Vie de l'étudiant (étudiants en droit).

Évolution des prêts depuis 2011



La consultation sur place

Depuis 2011, des campagnes d'évaluation de la consultation sur place des collections sont menées chaque année. Se déroulant sur deux semaines depuis 2013,

ces campagnes consistent à relever - grâce à la technologie RFID - les codes-barres des ouvrages déposés par les lecteurs sur les chariots après consultation.

L'exploitation de ces données permet d'affiner l'analyse de l'usage des collections et vient compléter celle menée sur les prêts. Ainsi, les décisions de désherbage et de développement des secteurs disciplinaires se font en tenant compte des deux pratiques complémentaires dans une bibliothèque entièrement en libre accès : la consultation sur place et l'emprunt.

En 2016, deux disciplines ont été étudiées : les sciences de l'éducation et l'allemand.

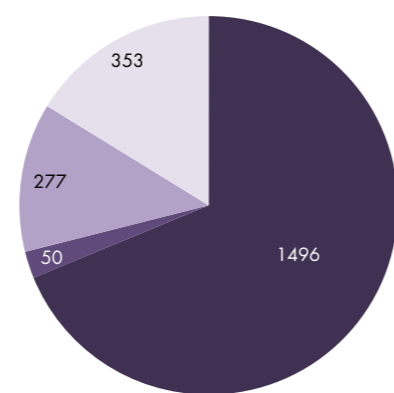
	Consultations sur place	Titres consultés	Prêts
Sciences de l'éducation	50	43	45
Allemand	119	100	68

Le prêt des périodiques

Tous les périodiques, sauf ceux de droit et la presse quotidienne, et à l'exception du dernier numéro, sont empruntables.

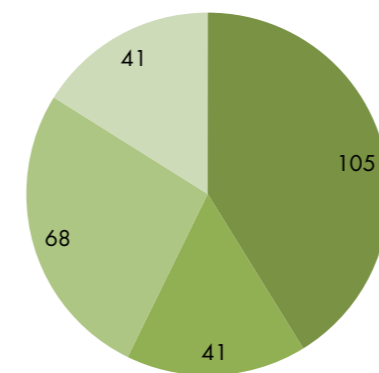
2 176 prêts de périodiques ont été enregistrés en 2016, contre 2 068 en 2015. Le prêt des périodiques est en hausse constante depuis 2014. La part des périodiques du kiosque (presse d'actualité, généraliste et grand public) est en hausse : 68% des prêts contre 63% en 2015.

Nombre de prêts de périodiques en 2016



- Kiosque
- 1er étage : Langues et littérature
- 2e étage : Sciences humaines et sociales - Arts
- 3e étage : Sciences politiques - Economie gestion

Nombre de périodiques empruntables



- Kiosque
- 1er étage : Langues et littérature
- 2e étage : Sciences humaines et sociales - Arts
- 3e étage : Sciences politiques - Economie gestion

L'usage des ressources électroniques

La totalité de l'usage des ressources électroniques auxquelles donnent accès la bibliothèque Sainte-Barbe ne peut être mesurée en raison de la structure des installations informatiques de la bibliothèque et des données partielles collectées auprès des éditeurs.

Il est toutefois possible d'obtenir des informations sur les accès qui sont passés par le résolveur de liens de la bibliothèque : 6 690 « clics » vers des plateformes de ressources électroniques ont été enregistrés par ce biais en 2016. Les bases de presse (Factiva, Europresse, PressReader et les « Proquest historical newspaper ») représentent à elles seules 1 604 consultations, soit près de 25 % de la totalité.

Les 10 bases de données les plus consultées via SFX :

Bases de données	Nb d'accès via SFX
CAIRN	999
EBSCOHOST	924
EUROPRESSE	736
GALEGROUP	576
FACTIVA	477
PRESSREADER	372
PERSEE	362
DALLOZ	292
REVUES.ORG	285
MUSE	260

Les services sur place

Ordinateurs publics et Wifi

La bibliothèque met à disposition de son public environ 150 ordinateurs (clients légers) en libre accès. Ces ordinateurs, acquis pour l'ouverture de la bibliothèque en 2009, ne sont plus dans un état satisfaisant et il est prévu d'en renouveler le parc en 2017.

Les étudiants peuvent se connecter au Wifi par le réseau Eduspot. L'accès au Wifi n'est pas entièrement satisfaisant et une évolution vers un Wifi propre à la bibliothèque serait souhaitable.



Le prêt d'ordinateurs et d'ipads

40 ordinateurs sont disponibles pour le prêt, uniquement pour les étudiants des 4 universités cocontractantes (Paris 1, 2, 3 et 4). La durée de prêt est de 3 semaines, renouvelable une fois.

Année	Nombre de prêts	Nombre d'emprunteurs
2016	151+58	107
2015	107+45	78
2014	164+54	103
2013	198	107
2012	98	83

10 iPads sont empruntables à la journée.

Année	Nombre de prêts	Nombre d'emprunteurs
2016	149	74
2015	142	82
2014	31	25

Reprographie

La bibliothèque met à disposition de ses usagers 4 photocopieurs et 7 imprimantes dont une en couleurs, répartis sur les 4 étages qu'elle occupe. On constate depuis 2011 une forte baisse du nombre des photocopies qui a été divisé par 5 et de celui des impressions divisé par 2. En 2017, la bibliothèque envisage de réduire le parc des photocopieurs et imprimantes pour l'adapter à la demande réelle, en mettant à la disposition des usagers 3 appareils multifonction comportant en outre une fonctionnalité de scanner.

Années	Impressions	Copies	Total
2011	231123	196539	427662
2012	197762	173565	371327
2013	162210	118747	280957
2014	172482	77542	250024
2015	131578	50582	182160
2016	113402	35929	149331

La formation des usagers

Parallèlement au travail de communication et de collaboration engagé avec les universités cocontractantes et les lycées à classes préparatoires, afin de faire mieux connaître ses services, la bibliothèque a commencé à développer une activité de formation à destination de ses usagers. Cette activité se décline actuellement en trois axes.

Les relations pédagogiques et documentaires avec les universités

Le développement d'un service de formation aux usagers se fait corrélativement au développement des relations avec les universités et les CPGE. Ce travail a été entrepris dès l'ouverture de la bibliothèque. La responsable des relations avec les universités se rend régulièrement dans les bibliothèques des universités cocontractantes où elle est maintenant identifiée comme interlocutrice, afin de faire connaître la bibliothèque Sainte-Barbe et ses collections, en diffusant notamment les bibliographies et les documents destinés à mieux faire connaître les ressources, et en faisant connaître le service « Un bibliothécaire pour vous ». Elle s'est rendue dans différents

établissements CPGE pour des réunions de pré-rentrée. La collaboration de la bibliothèque Sainte-Barbe avec les classes préparatoires s'est enrichie en 2016 de nouveaux partenariats avec des classes préparatoires de proximité (lycée Jean Jaurès de Montreuil et lycée Blanqui de Saint-Ouen). Ce travail permet de faire connaître la bibliothèque Sainte-Barbe à un public qui n'y serait pas forcément venu.



Les visites de la bibliothèque

La bibliothèque Sainte-Barbe a reçu, pour des visites, des étudiants de premier et deuxième cycles, des étudiants stagiaires tout autant que des professionnels.

449 personnes ont visité la bibliothèque dans le courant de l'année 2016, 61 personnels des bibliothèques, 11 professeurs de CPGE ou de l'université, 38 en préparation du concours de bibliothécaire assistant spécialisé (BIBAS) à Médiadix, 35 stagiaires post-concours de BIBAS, 304 étudiants. Cette activité est en forte hausse puisque 165 personnes avaient bénéficié d'une visite en 2015. Cette hausse est en lien direct avec le travail engagé pour renforcer les relations avec les universités cocontractantes et les lycées à classes CPGE.

La formation des usagers

Depuis la rentrée universitaire 2016-2017, deux nouveaux types de formation sont proposés : des formations individuelles d'usagers à la demande et des ateliers de formation ouverts à tous. La bibliothèque Sainte-Barbe continue également de recevoir des groupes d'étudiants de CPGE accompagnés de leur professeur, pour des séances qui comprennent une partie visite et une partie formation. Un travail de collaboration dans le cadre d'un projet IDEX porté par la Comue Sorbonne Paris Cité a permis de nourrir la réflexion d'un groupe de travail sur la formation aux usagers, créé au début de l'année 2016, en vue d'enrichir le site de la bibliothèque Sainte-Barbe.

Entre septembre et décembre 2016, **85 étudiants ont bénéficié d'une formation** à la bibliothèque Sainte-Barbe : 65 d'entre eux en groupe, accompagnés d'un ou de plusieurs professeurs, ou d'un bibliothécaire, 7 ont participé aux ateliers proposés par la bibliothèque (Lire la presse en ligne ; Zotero), et 14 étudiants ont été reçus en formation individuelle. Les formations individuelles ont concerné des étudiants de tous niveaux, du L1 au M2.

L'action culturelle

La bibliothèque a poursuivi le développement de sa programmation culturelle en 2016.

Elle a reçu en don en 2015 un piano Erard de 1896 qu'elle a fait restaurer et qu'elle met régulièrement à disposition des étudiants qui souhaitent en jouer en dehors de ses heures d'ouverture, le matin de 8h à 10h.

En 2016 la bibliothèque a organisé 4 événements à caractère culturel, principalement orientés vers la musique, ayant réuni plus de 200 personnes (hors Fête de la musique, où le public était mouvant) :

1^{er} février : Enoch Arden, mélodrame de Richard Strauss sur un texte de Tennyson (version française) par Raphaël Henriot, récitant et Jean-Claude Henriot, piano. Ce concert a réuni environ 80 personnes.



28 mai : Concert du Prix Vedrarias : cor, hautbois, clavecin dans le cadre d'une collaboration avec le Prix de composition musicale Vedrarias initiée en 2014. Ce concert a réuni 107 personnes dont 48 issues du milieu universitaire.



21 juin : « Faites de la musique à Sainte-Barbe ». Appel aux étudiants pour se produire au kiosque dans le cadre d'une scène ouverte à l'occasion de la Fête de la musique.

Une douzaine de musiciens amateurs se sont produits tout au long de la journée (de 11h à 19h) devant un public sans cesse renouvelé d'usagers de la bibliothèque auxquels se sont joints ponctuellement des invités extérieurs.



7 décembre : Mélodies françaises, russes et arméniennes interprétées par la mezzo-soprano Mariam Sarkissian. Ce concert a réuni 84 personnes dont un tiers issues du milieu universitaire (étudiants, enseignants, personnel).



À l'issue de chaque événement, un questionnaire est distribué aux participants, afin de mieux connaître le public et le moyen par lequel il a eu connaissance de la programmation culturelle. Une base de mails de personnes intéressées par la programmation culturelle de la bibliothèque est ainsi constituée, et lui permet d'affiner sa connaissance sur son public (son profil, ses souhaits, etc.).

La communication externe

La communication sur place

La cellule communication, qui regroupe 3 agents ayant d'autres fonctions par ailleurs, est chargée de la communication sur place. Elle réalise divers flyers promouvant les services de la bibliothèque, en particulier les annonces des formations à destination des usagers, et plusieurs flyers participant à la valorisation des collections (flyer par discipline, dépliant sur « la presse en ligne », etc.). Elle a en 2016 réalisé un power point pour la responsable du fonds de langue et littérature allemandes, présenté lors d'une journée d'étude en Allemagne.

Elle est également chargée de la mise à jour des divers supports de communication et affiches à l'intérieur de la bibliothèque, ainsi que du guide du lecteur. Elle coordonne le suivi de leur reprographie, avec des prestataires extérieurs le cas échéant.

Une part importante de cette communication concerne **l'action culturelle** :

- réalisation d'affiches de format A3, création originale, disposées dans les espaces de circulation, de dépliants de format A5 (4 pages), donnant toutes les informations culturelles et pratiques sur l'événement ;
- envoi des flyers dans les institutions, mailing, diffusion sur les réseaux sociaux, sur le site internet, via la lettre d'information, etc.

Un plan de communication, sous la forme d'un rétro-planning, est établi et adapté à chaque événement, articulé avec l'organisation événementielle.

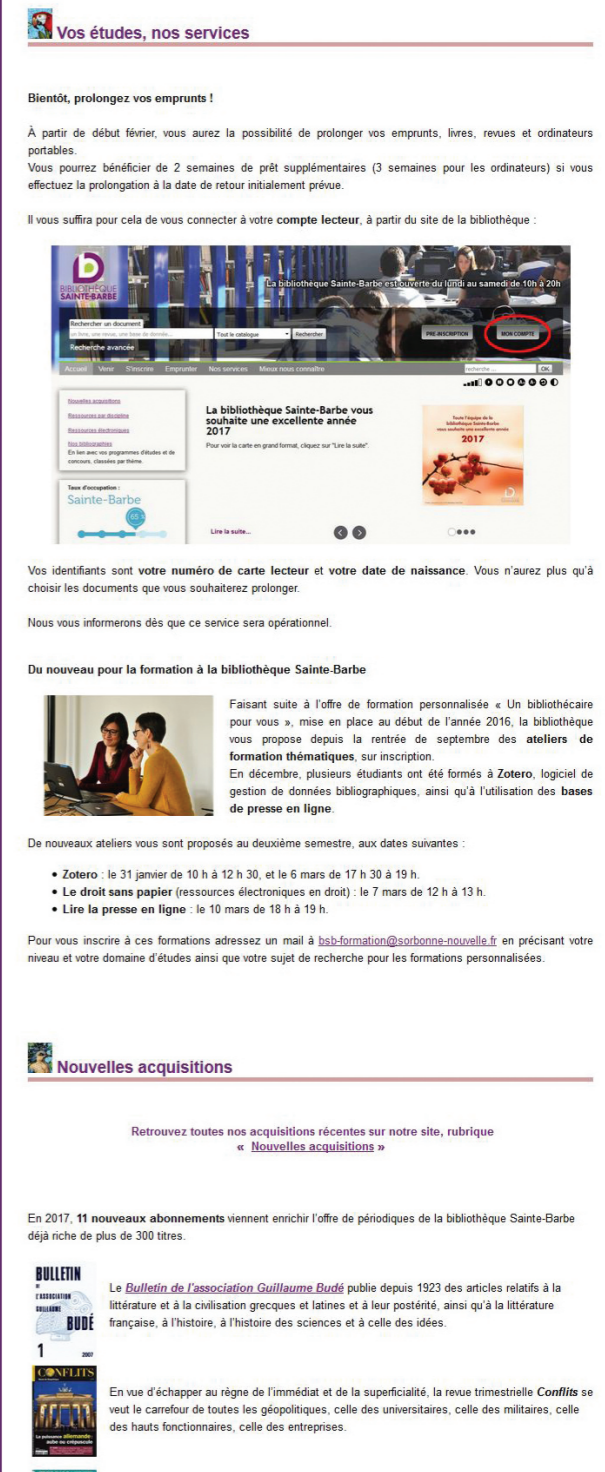
Enfin, un des agents de la cellule communication est particulièrement mobilisé par le rapport d'activité de la bibliothèque : elle a en effet proposé et réalisé en 2016 une nouvelle maquette plus attractive, réalisée avec le logiciel InDesign. C'est un travail essentiel pour l'image de la bibliothèque, qui sera poursuivi dans les prochaines années et accompagné d'une réflexion sur le contenu du rapport d'activité.

La communication en ligne

La bibliothèque est présente sur **les réseaux sociaux** (Facebook et Twitter). En 2016, elle a posté 1 106 messages sur FB et 251 tweets. Ces messages concernent essentiellement la valorisation des fonds de la bibliothèque en rapport avec l'actualité, ainsi que le fonctionnement de la bibliothèque elle-même.



Elle publie depuis 2013 **une lettre d'information trimestrielle** diffusée uniquement par mail et sur son site web. Le mailing direct est adressé aux lecteurs dont l'inscription est en cours de validité. Le taux d'ouverture de la lettre va de 30 à 38% selon la période. Une réflexion a été initiée afin de faire évoluer le modèle de la lettre et en faire un média plus dynamique et en phase avec les habitudes de lecture et de consultation du numérique des étudiants. Cette réflexion devrait se concrétiser en 2017.



La bibliothèque utilise depuis 2015 l'application **Affluences** afin d'informer les usagers du niveau de remplissage des salles de lecture. En 2016, l'API permettant de visualiser à tout moment le taux de remplissage des salles de lecture a été intégrée sur la page d'accueil de son site internet.

Ce dispositif complète efficacement la **visualisation du hall d'entrée**, restituée par la webcam, qui permet de voir si une file d'attente est installée. L'objectif étant que l'utilisateur puisse savoir à l'avance s'il trouvera une place libre à la bibliothèque. Le dispositif est également utile en interne : en un coup d'œil le personnel peut connaître le taux d'occupation des salles.



BIBLIOTHÈQUE SAINTE-BARBE

La bibliothèque Sainte-Barbe est ouverte du lundi au samedi de 10h à 20h

Rechercher un document
un livre, une revue, une base de donnée... Tout le catalogue Rechercher

Recherche avancée

Accueil Venir S'inscrire Emprunter Nos services Se former Mieux nous connaître

Aperçu de la webcam

Aperçu du hall d'entrée de la bibliothèque

Taux d'occupation : Sainte-Barbe
60%
Affluences

File d'attente ? Visualisez la [webcam](#).

2017-05-10, 13:55:07

Si vous laissez cette page ouverte, elle s'actualisera automatiquement toutes les cinq minutes.

Le rapport d'activité 2016 de la bibliothèque Sainte-Barbe est consultable en ligne sur son site :
www.bsb.univ-paris3.fr/connaitre-sainte-barbe/rapports-annuels-bsb

